

© Sabrina Maniscalco - Beaulieu

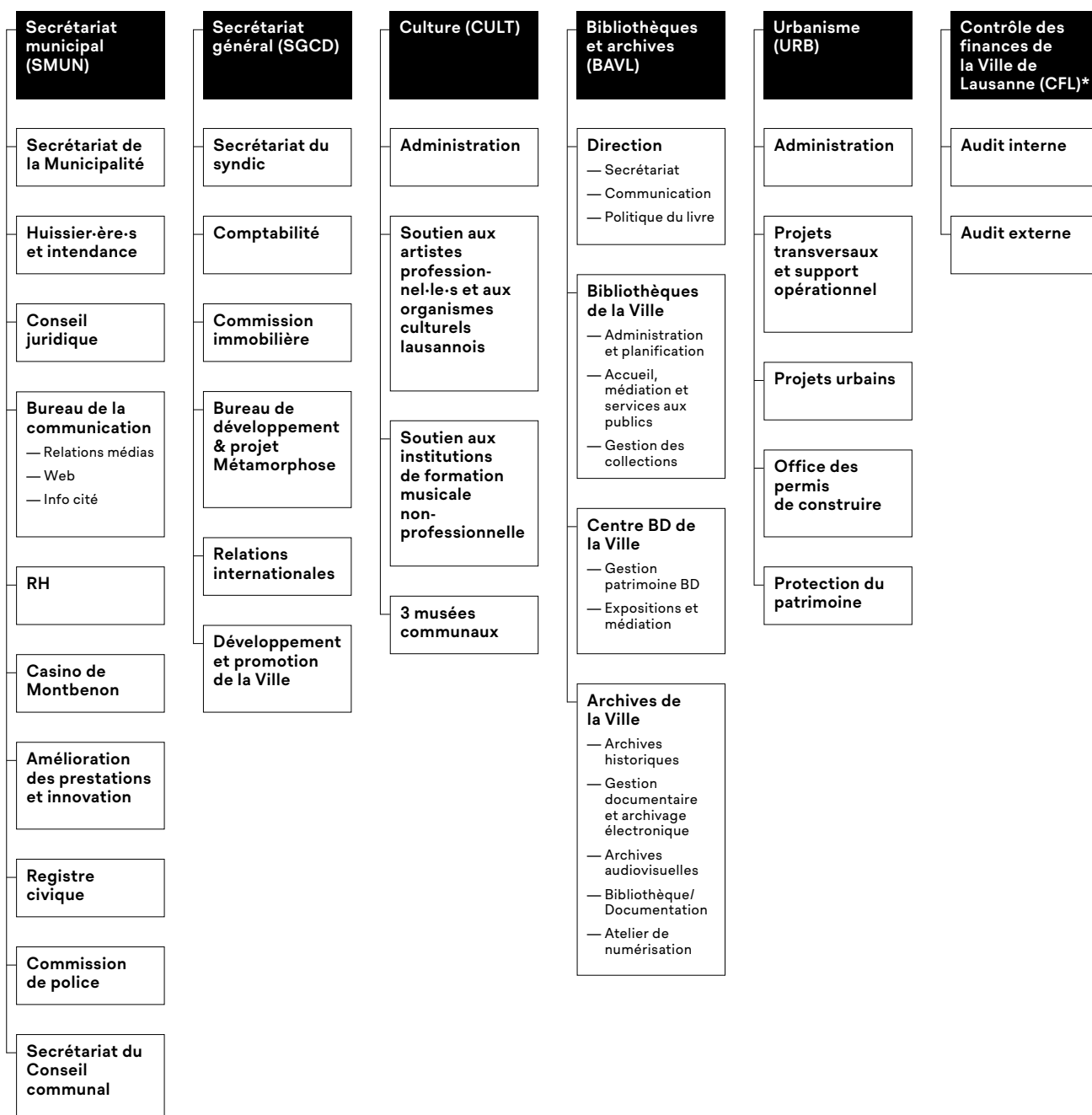


Direction de la culture et du développement urbain



Direction de la culture et du développement urbain (CD)

Syndic



* rattachement administratif à la Direction, mais dépend de la Municipalité

L'année 2022 a été marquée par plusieurs événements pour la Direction CD dont la renaissance du site de Beaulieu. La réouverture du théâtre rénové et la richesse de sa programmation, l'inauguration d'un restaurant flambant neuf, l'arrivée du Tribunal arbitral du sport, le succès de l'offre de plus de 10 disciplines sportives urbaines ainsi que l'installation d'activités sociales, économiques et durables ont permis au site de redéployer ses ailes en attendant l'installation de nouvelles activités.

Le secteur culturel a été marqué par les réouvertures publiques du mudac et de Photo Elysée au sein du quartier des arts de Plateforme 10 ainsi que par lesancements du projet de Maison de la culture et de l'innovation numérique dans les murs de la Maison Gaudard et du projet de réaménagement du Romandie sous les arches du Grand-Pont complété d'une nouvelle salle de concerts de musique actuelle. Par ailleurs, la nouvelle politique d'accès à la culture et de participation culturelle se concrétise notamment par le lancement du projet pilote triennal «Penser la diversité autrement», de l'appel à projets annuel «Participation culturelle» et de la démarche «Empruntez un musée!». Son dynamisme culturel a permis à la Ville de Lausanne de remporter le prix de meilleure destination culturelle émergente lors des Leading Culture Destinations (LCD) Berlin Awards 2021/2022.

Pour les bibliothèques de la Ville, la fin des mesures sanitaires liées au COVID leur a permis de retrouver son public. Les animations ont affiché complet pour la plupart et la vie a repris pour la plus grande joie des bibliothécaires. Les accueils de classes et de groupes ont «explosé», dépassant ainsi les chiffres d'avant la pandémie. La journée portes ouvertes aux Archives a aussi rencontré un vif succès. L'opération d'été hors-les-murs intensifiée par la création de terrasses pour offrir à la population des coins supplémentaires de lecture a été saluée par les lectrices et lecteurs. Le Centre BD a accueilli sa nouvelle responsable et a déménagé ses bureaux aux Archives, ce qui présente l'avantage de rassembler les deux unités patrimoniales. Le Centre BD jouit ainsi désormais d'une agréable salle de lecture pour y accueillir les chercheurs. Dans le cadre de l'année de transition du festival BDFIL, avec une nouvelle direction, une exposition sur les Monstres a été présentée dans les bibliothèques de la Ville et le bibliobus, accompagnée d'une médiation culturelle soutenue. Le service a mené de nombreuses actions pour répondre aux exigences d'inclusivité universelle, dont un projet en collaboration avec Pro Infirmis pour obtenir le label inclusif en termes d'accessibilité. Finalement, la création de la Newsletter *Lire à Lausanne* permet au service de valoriser ses animations et activités et représente une information appréciée des usagères et les usagers.

En ce qui concerne l'urbanisme, le service a mis en place le nouvel Office des permis de construire, qui réunit désormais dans une même unité les compétences dédiées à l'analyse et la délivrance des permis de construire et des permis d'habiter et d'utiliser; répondant ainsi aux recommandations de la Cour des comptes. Par ailleurs, l'adoption du Plan directeur communal par le Conseil communal a conclu un travail de longue haleine qui définit les lignes directrices du développement futur de la Commune. Le service a également poursuivi les études pour l'établissement du nouveau plan d'affectation communal et d'une quarantaine de plans d'affectations spécifiques, ainsi que les études pour le réaménagement des places de la Riponne et du Tunnel. Finalement, il poursuit son engagement pour améliorer la reconnaissance et la protection du patrimoine lausannois.

Les premiers habitantes et habitants de l'écoquartier des Plaines-du-Loup ont emménagé durant l'été alors que les chantiers de cette première partie du quartier continuent à battre leur plein. En parallèle, les diverses phases de conception se poursuivent aussi bien pour la suite du développement des Plaines-du-Loup que pour le nouvel écoquartier des Prés-de-Vidy.

En ce qui concerne les relations internationales de la Ville, l'Union Mondiale des Villes Olympiques a célébré ses 20 ans et posé les jalons pour les années futures. 2022 a marqué le retour à Lausanne de la Rencontre annuelle des Villes Olympiques et du smartcities & sport summit, au cours duquel les participants ont pu découvrir les Halles sportives de Beaulieu. L'Observatoire mondial pour les femmes, le sport, l'éducation et l'activité physique, soutenu par la Ville, le Canton et l'UNIL, s'est installé à la Maison du sport international et l'équipe a été constituée. Enfin, la solidarité internationale bénéficie pour la deuxième année d'un budget de CHF 475'000.-, permettant le financement de projets pertinents dans le monde entier.

Finalement, le Contrôle des finances de Lausanne (CFL) poursuit son travail d'audits et de contrôle en favorisant la communication et en soutenant les services dans l'amélioration de leurs processus respectifs.

Secrétariat municipal (SMUN)

Principales missions du service

Le SMUN est l'état-major de la Municipalité. A ce titre, sa mission centrale est d'organiser la planification et la préparation, le déroulement et le suivi de l'activité de la Municipalité. Le SMUN est un service composé de 10 unités:

- secrétariat de la Municipalité;
- huissiers et intendance;
- conseil juridique;
- bureau de la communication;
- unité RH;
- casino de Montbenon;
- amélioration des prestations et innovation;
- registre civique;
- commission de police;
- secrétariat du Conseil communal (uniquement système de gestion RH et budgétaire).

Effectif du personnel

Plan des postes

Unité administrative	31 décembre 2021		31 décembre 2022	
	ept alloués	ept affectés	ept alloués	ept affectés
Amélioration prest. & innov.	2.00	2.00	2.00	2.00
Bureau de la communication	8.70	8.70	8.70	8.70
Casino	8.60	7.70	10.20	9.60
Cellule ARC	1.50	0.75	1.50	1.50
Commission de police	9.20	9.10	9.10	8.30
Conseil juridique	3.60	3.60	3.60	3.60
Direction SMUN	10.30	9.60	9.70	8.50
Municipalité	7.00	7.00	7.00	7.00

Organisation & prestations	18.00	14.10	17.00	15.00
Registre civique	1.60	1.60	1.60	1.60
Secrétariat Conseil communal	4.55	4.55	5.05	5.05
Unité web et multimédia	4.50	4.50	4.60	4.60
Total service	79.55	73.20	80.05	75.45

Variation en ept alloués

Unité administrative	du 31 décembre 2021 au 31 décembre 2022
Total service	0.50

Personnel fixe (sans apprenti·e·s ni aspirant·e·s)

Unité administrative	31 décembre 2021		31 décembre 2022	
	nb	ept	nb	ept
Amélioration prest. & innov.	2	2.00	2	2.00
Bureau de la communication	12	8.70	12	8.70
Casino	9	7.70	11	9.60
Cellule ARC	1	0.75	2	1.50
Commission de police	10	9.10	9	8.30
Conseil juridique	4	3.60	4	3.60
Direction SMUN	11	9.60	10	8.50
Municipalité	7	7.00	7	7.00
Organisation & prestations	15	14.10	16	15.00
Registre civique	2	1.60	2	1.60
Secrétariat Conseil communal	6	4.55	7	5.05
Unité web et multimédia	6	4.50	6	4.60
Total service	85	73.20	88	75.45

Note: les ept ont été volontairement arrondis à 2 décimales

Apprenties et apprentis

Unité administrative	31 décembre 2021	31 décembre 2022
	nb	nb
Direction SMUN	1	1
Registre civique	-	1
Secrétariat Conseil communal	1	1
Total service	2	3

Mouvements du personnel, mobilité (sans apprenti·e·s ni aspirant·e·s)

	mouvements 2022	
	fin(s) d'emploi	embauche(s)
Nombre de mouvement(s)	9	11
Nombre de transfert(s)	sortant(s)	entrant(s)
	-	-
Total service	9	11

Motifs des fins d'emploi (sans apprenti·e·s ni aspirant·e·s)

Art.8 (résiliation nom. prov.)	1
Convention de départ	2
Décès	-
Démision	2
Départ à la retraite	4
Fin de contrat	-
Licenciement juste motif ordinaire	-
Licenciement suppression poste	-
Licenciement fin droit trait. 2 mois	-
Licenciement fin droit trait. 24 mois	-
Licenciement juste motif immédiat	-
Licenciement invalidité totale	-
Total service	9

Auxiliaires

	31 décembre 2021		31 décembre 2022	
	nombre de contrats	ept	nombre de contrats	ept
Auxiliaires payé·e·s à l'heure	30	3.56	26	2.54
Auxiliaires mensualisé·e·s	9	2.83	8	2.90
Auxiliaires payé·e·s au forfait	5	*	2	*
Total service	44	6.39	36	5.44

* information indéterminée car à la tâche

Le personnel auxiliaire engagé pour les différents scrutins n'est pas compris dans les totaux.

Evènements marquants

L'année 2022 a été marquée, en premier lieu, par l'organisation des élections cantonales qui ont eu lieu le dimanche 20 mars (1^{er} tour) et le dimanche 10 avril (2^e tour). 167 candidatures ont été déposées pour le Grand Conseil et 25 pour le Conseil d'Etat. Le dépouillement a mobilisé près de 365 personnes. Avec l'entrée en vigueur en 2022 de la nouvelle loi sur l'exercice des droits politiques (LEDP), la Ville de Lausanne a pu organiser pour la première fois et en accord avec le Canton, le dépouillement du 1^{er} tour sur deux jours. Cette nouvelle organisation a permis d'alléger les horaires de nuit et de transmettre les résultats le dimanche en début d'après-midi.

Après deux années caractérisées par la pandémie, de nombreuses manifestations et réceptions ont pu être organisées. A noter, en particulier, la Fête nationale du 1^{er} août, en présence du Président de la Confédération, ainsi que les réceptions en l'honneur de deux citoyennes lausannoises, soit M^{me} Séverine Evéquo, élue à la présidence du Grand Conseil, et M^{me} Valérie Dittli, nouvellement élue au Conseil d'Etat.

Principales activités 2022

Secrétariat de la municipalité

Missions du secrétaire municipal

Les missions principales du secrétaire municipal sont fixées aux articles 52a et 52b de la loi sur les communes (LC). Selon ces dispositions, le secrétaire municipal est le premier collaborateur du syndic et de la Municipalité. Il participe aux séances de la Municipalité avec voix consultative et tient le procès-verbal des séances. Il est notamment en charge:

- de la coordination entre la Municipalité et l'administration communale;
- de la co-signature des actes de la Municipalité;
- de la transmission des informations entre la Municipalité et le Conseil communal et entre celle-ci et les services de l'Etat;
- de la liaison avec le Bureau du Conseil communal;
- de l'exécution des décisions de la Municipalité;
- des tâches que lui attribue la Municipalité;
- de l'organisation de l'installation des autorités.

Organisation des séances et suivi des décisions de la Municipalité

Le secrétaire municipal s'appuie sur son adjointe et un secrétariat dans l'organisation des séances de la Municipalité, la rédaction du procès-verbal ainsi que la diffusion des décisions de la Municipalité. En 2022, le service a organisé 43 séances ordinaires de Municipalité.

Liaison avec le Secrétariat du Conseil communal

Le SMUN assure la coordination entre la Municipalité et le Conseil communal. Outre la coordination des relations entre la Municipalité et le Bureau du Conseil communal, il gère le suivi des dossiers du Conseil communal au sein de l'administration (suivi des dépôts, préparation des

demandes de traitement prioritaire, etc.).

Tâches attribuées par la Municipalité

La Municipalité peut confier des mandats spécifiques au SMUN. En 2022, le dossier du suivi des subventions et des participations a été transféré du secrétariat général de la Direction des Finances et de la mobilité au SMUN, avec pour objectif de renforcer les synergies avec les missions du secrétariat municipal de suivi des différentes délégations municipales et commissions.

Le SMUN a participé aux différents groupes de travail mis sur pied par le Canton en vue d'une révision totale de la loi sur les communes. Ce travail se poursuivra en 2023.

Dans le domaine des relations extérieures, le SMUN est chargé de la coordination en matière de consultations cantonales et fédérales. Au cours de l'année, la Ville a répondu à 22 consultations, principalement venues de l'Union des villes suisses qui coordonne la position des villes sur la scène fédérale. Mais elles peuvent aussi provenir du Canton. Cela a par exemple été le cas pour l'avant-projet de loi concernant la répression de la mendicité. La Ville est aussi régulièrement consultée via des questionnaires thématiques. La rencontre annuelle entre la Municipalité et la Députation lausannoise au Grand Conseil a eu lieu le 20 septembre 2022.

Le SMUN est ensuite en charge du suivi transversal des dossiers de l'Union des villes suisses, de l'Union des communes vaudoises et de Lausanne Région, organisations au sein desquelles le syndic siège au comité.

La Ville poursuit par ailleurs son engagement au sein du projet d'exposition nationale Nexpo. Avec les neuf autres plus grandes villes de Suisse, une direction artistique et une direction commerciale, la candidature prend forme. Elle sera officiellement déposée auprès de la Confédération à la fin 2023.

Protocole et réceptions

Après deux années fortement impactées par les mesures sanitaires de lutte contre le Covid-19, les réceptions et événements ont pu reprendre normalement en 2022. Par exemple, la célébration officielle de la Fête nationale le 1^{er} août a pu se dérouler à nouveau à Ouchy, en présence du Président de la Confédération, M. Ignazio Cassis.

Le 6 septembre, le Secrétariat municipal a contribué à l'organisation de la cérémonie d'investiture de la Présidente du Grand conseil. Le 30 septembre, la Municipalité a offert une réception, comme le veut la tradition, en l'honneur de la citoyenne lausannoise, M^{me} Valérie Dittli, nouvellement élue Conseillère d'Etat. Le 3 octobre, la Médaille d'or de Lausanne a été remise à M^{me} Chantal Prod'Hom. La réception en l'honneur des jubilaires de l'administration organisée avec les apprenties et apprentis de la Direction, l'accueil des nouvelles habitantes et nouveaux habitants avec la valorisation de productrices et producteurs locaux se sont déroulés dans un format plus dynamique.

Forum de l'Hôtel de Ville

Sur 19 expositions planifiées, trois émanaient de services communaux. Toutes ont été ouvertes normalement.

Nonagénaires et 18 ans

Malgré la pandémie, des cadeaux (trois bouteilles de vin de la Ville et une boîte du chocolat officiel de la Ville) ont pu être livrés au domicile de 344 nonagénaires.

Les jeunes Lausannoises et Lausannois ayant atteint leur 18^e année reçoivent un message de félicitations de la Municipalité, accompagné du livre officiel de la Ville de Lausanne. Le SMUN a adressé cet envoi à 1'350 jeunes ayant atteint leur majorité en 2022 (1'274 jeunes en 2021).

Conseil juridique

Les principales tâches de l'unité sont les suivantes:

- conseil juridique à la Municipalité et aux services;
- relecture des différents actes juridiques passés par les services (contrats de droit privé et de droit administratif);

- centre de compétences en matière de marchés publics;
- participation à l'élaboration de la réglementation communale, centralisation et publication de celle-ci;
- instruction des recours internes à la Municipalité et rédaction des décisions municipales;
- représentation de la Commune dans les litiges de droit administratif et fiscaux, notamment devant la Commission communale de recours ad hoc, la Cour de droit administratif et public du Tribunal cantonal, le Tribunal fédéral, voire le Tribunal administratif fédéral;
- aide ponctuelle dans des procédures auprès d'instances civiles: Justice de paix, Tribunal des baux, Tribunal des prud'hommes.

Evènements marquants

La Commune, comme maître d'ouvrage principal ou partenaire privilégié, gère de nombreux chantiers qui posent des questions juridiques complexes, en matière de droit des contrats ou en lien avec le déroulement des chantiers. L'unité est ainsi régulièrement appelée à conseiller les services à cet égard.

Dans un registre parallèle, en sa qualité de bailleuse, la Commune doit prendre en compte les droits des locataires tout en développant sa politique notamment en matière d'efficacité énergétique des bâtiments. Là aussi, un fort appui juridique s'avère nécessaire.

Cela étant, les risques juridiques et judiciaires font l'objet d'un suivi régulier, et n'ont pas donné lieu à des problèmes particuliers en 2022. Les solutions transactionnelles, notamment en matière contractuelle, sont toujours privilégiées, en accord avec les services concernés.

En 2022, le nombre de nouveaux recours déposés devant la Commission permanente de recours en matière d'impôts (CCRI) a de nouveau augmenté, pour atteindre près de 140. Toutes les causes ne donnent pas lieu à un dépôt d'un mémoire de réponse et à une audience (cause devenant parfois sans objet, retrait de recours avant le dépôt du mémoire), mais il est indéniable que ce nombre reste élevé, pour des valeurs litigieuses souvent faibles. Il s'agit d'une activité relativement chronophage, tant pour le Conseil juridique que pour les services concernés.

Les aménagements urbains et de mobilité donnent toujours lieu à des contestations, parfois devant les tribunaux, la Commune devant souvent arbitrer des intérêts divergents, voire contradictoires. Les problématiques liées à l'usage du domaine public (signalisation routière, places de parc, macaron) ont été relativement nombreuses.

Thèmes principaux de l'unité

Le droit des marchés publics a connu des modifications entrées en vigueur au 1^{er} janvier 2023. Ces changements ont nécessité un travail de préparation.

Le nombre de recours administratifs auprès de la Municipalité, pour lesquels l'unité fonctionne comme greffe et autorité d'instruction, connaît une légère augmentation.

Le Conseil juridique assure également le suivi des procédures ouvertes en matière de naturalisation par devant la Cour de droit administratif et public. Le suivi consiste essentiellement à rédiger les écritures, à interagir avec les parties, qu'il s'agisse des conseils des recourantes et recourants ou du Service de la population.

Bureau de la communication

Le Bureau de la communication assure le développement et la mise en œuvre de la politique de communication de la Municipalité et de l'harmonisation de la communication extérieure entre les différentes directions. Il s'occupe du suivi de la communication générale et des grands projets. Le Bureau de la communication est aussi en charge de bon nombre de prestations disponibles pour toute la Ville qu'elles soient photographiques, numériques en passant par des prestations d'accueil pour la population ou de communication interne.

L'année 2022 aura vu:

- la mise à jour du système de gestion du site internet de la Ville;

- l'évolution du site et de l'agenda en termes d'accessibilité pour les personnes en situation de handicap;
- la mise en place et la formation du personnel des services pour les newsletters;
- la mise à disposition dans l'application mobile des places de jeux lausannoises;
- une augmentation de 5.1% du nombre de pages web vues par rapport à 2021;
- la mise en place et la formation des services pour l'utilisation de logiciels en lien avec les réseaux sociaux;
- une analyse profonde du Journal communal et le début de la mise en place de certains changements;
- la production d'images pour appuyer la communication de divers projets;
- la réalisation, en soutien aux services, de diverses publications;
- le début de la mise en place de la communication simple et accessible au sein de l'administration;
- le développement de la communication interne.

Tout comme les années précédentes, Info cité et la centrale téléphonique ont accompagné la population lausannoise et les personnes de passage dans leurs démarches administratives et recherches d'informations sur la vie associative, culturelle et sportive lausannoise. Les équipes, avec notamment 4'000 appels par mois en moyenne, ont été à l'écoute de chacune et chacun, personnifiant la volonté municipale de maintenir un contact direct entre la population et l'administration.

Unité ressources humaines

Les principales activités de l'unité sont:

- le soutien aux services de la direction pour la gestion des ressources humaines;
- le soutien aux cadres en matière de recrutement, organisation et accompagnement du personnel.

La nouvelle législature a occasionné plusieurs changements de nature organisationnelle qui ont nécessité un accompagnement RH, avec la création et l'intégration de nouvelles unités. Il y a un renouvellement important du personnel du fait de la démographie. L'intégration des nouvelles personnes reste une priorité.

Un fort accent a été mis également pour mieux structurer (coordination interne sous l'égide d'une référente) et développer (diversification des métiers) l'apprentissage au sein de la Direction. Le nombre de places est en augmentation, conformément aux objectifs.

Casino de Montbenon

Les principales tâches du Casino sont:

- l'exploitation et location de la salle Paderewski, de la salle des Fêtes et du Salon;
- la coordination des locations au plan administratif et logistique;
- l'accueil d'événements et spectacles organisés par les sociétés locales, services communaux et entreprises;
- la collaboration avec le Service des gérances pour la maintenance du bâtiment;
- la collaboration avec les locataires pour une bonne cohabitation des événements et des clientèles respectives.

Après deux années de crise sanitaire ayant fortement ébranlé les mondes culturels et événementiels, l'activité du Casino a repris de façon intensive. Hors Cinémathèque, ce sont 611 réservations qui ont été réalisées en 2022 (2021: 521; 2020: 460; 2019: 1'056). En progrès par rapport à l'année précédente, le chiffre d'affaires se monte à CHF 230'906.- (2021: CHF 173'704.-; 2020: 126'955; 2019: 358'809.-). Les gratuités restent stables à CHF227'520.- (2021: CHF 247'920.-; 2020: 208'451.-; 2019: CHF 158'170.-).

Un dégât d'eau à la salle des Fêtes a été occasionné par la vétusté des conduites, qui ont été remplacées, a empêché les locations durant six semaines.

Unité amélioration des prestations et innovation

L'unité poursuit le développement et l'application des concepts d'excellence opérationnelle. Les principales thématiques traitées en 2022 ont concerné l'Office des permis de construire, l'achat des équipements électriques et les écrits de la Police. Les missions d'amélioration des processus d'attribution et de versement de la subvention 80 et d'amélioration du fonctionnement du pilotage du Service de la petite enfance sont en cours.

Registre civique

Au 1^{er} décembre 2022, le corps électoral lausannois comptait 89'639 électeurs et électrices (31 décembre 2021: 88'947), dont 67'181 Suissesses et Suisses et 22'458 ressortissantes et ressortissants étrangers; en outre, 23'231 personnes (31 décembre 2021: 22'120) étaient inscrites au Registre Central des Suisses de l'étranger.

Nature du scrutin	Inscrits	Votants	Participation (%)
Votation fédérale du 13 février 2022	66'744	26'188	39.24%
1. Initiative populaire «Oui à l'interdiction de l'expérimentation animale et humaine - Oui aux approches de recherche qui favorisent la sécurité et le progrès»			
2. Initiative populaire «Oui à la protection des enfants et des jeunes contre la publicité pour le tabac (enfants et jeunes sans publicité pour le tabac)»			
3. Modification du 18 juin 2021 de la loi fédérale sur les droits de timbre (LT)			
4. Loi fédérale du 18 juin 2021 sur un train de mesures en faveur des médias			
Elections cantonales du 20 mars 2022 (1 ^{er} tour)	66'823	21'502	32.17%
1. Election du Conseil d'Etat (1 ^{er} tour)			
2. Election du Grand Conseil			
Elections cantonales du 10 avril 2022 (2 ^e tour)	66'871	23'369	34.95%
1. Election du Conseil d'Etat (2 ^e tour)			
Votation fédérale du 15 mai 2022	67'107	24'566	36.60%
1. Modification du 1 ^{er} octobre 2021 de la loi fédérale sur la culture et la production cinématographique (loi sur le cinéma, Lcin)			
2. Modification du 1 ^{er} octobre 2021 de la loi fédérale sur la transplantation d'organes, de tissus et de cellules (loi sur la transplantation)			
3. Arrêté fédéral du 1 ^{er} octobre 2021 portant approbation et mise en œuvre de l'échange de notes entre la Suisse et l'Union européenne concernant la reprise du règlement (UE) 2019/1896 relatif au corps européen de garde-frontières et de garde-côtes et abrogeant les règlements (UE) n° 1052/2013 et (UE) 2016/1624 (développement de l'acquis de Schengen)			
Votation fédérale du 25 septembre 2022	67'206	32'330	48.10%
Objets votation fédérale			
1. Initiative populaire «Non à l'élevage intensif en Suisse (Initiative sur l'élevage intensif)»			
2. Arrêté fédéral du 17 décembre 2021 sur le financement additionnel de l'AVS par le biais d'un relèvement de la TVA			
3. Modification du 17 décembre 2021 de la loi fédérale sur l'assurance-vieillesse et survivants (LAVS) (AVS 21)			
4. Modification du 17 décembre 2021 de la loi fédérale sur l'impôt anticipé (LIA) (Renforcement du marché des capitaux de tiers)			
Objet votation cantonale			
1. Révision partielle de la Constitution du Canton de Vaud du 14 avril 2003 liée à la création d'un Conseil de la magistrature			

Contrôle de signatures

Des contrôles de signatures ont été opérés à l'occasion de cinq référendums fédéraux, de 15 initiatives fédérales et 5 initiatives cantonales. Au total 69'255 signatures ont été contrôlées contre 18'999 en 2021.

Commission de police

En 2022, 63'696 rapports ont été saisis sur le domaine public (62'095 en 2021). Le nombre d'ordonnances pénales s'est élevé à 51'153 (55'995 en 2021), avec des recettes se chiffrant à CHF 7'042'052.- (CHF 7'942'723.- en 2021). Le nombre de cas en attente a augmenté à 5'334 à fin 2022, contre 2'002 cas en 2021.

Pour le domaine privé, une grosse augmentation de cas a été enregistrée avec 11'741 dénonciations (9'120 en 2021), qui ont entraîné 9'922 ordonnances pénales (8'113 en 2021). De nouveaux ou anciens plaignants et plaignantes ont agi face aux stationnements abusifs d'un nombre accru d'usagers et usagères. Les revenus ont naturellement augmenté à CHF 1'322'901.- (CHF 1'184'173.- en 2021).

Le cumul des infractions sur les domaines public et privé est en hausse à 75'437 cas en 2022 (71'215 en 2021). Sur 1'320 oppositions traitées (1'194 en 2021), 240 ont donné lieu à des audiences (196 en 2021). Le Tribunal de district a été saisi de 9 affaires (8 en 2021) dont 6 (2 en 2021) relevaient d'une opposition à une décision rendue après audience. Trois ont fait l'objet d'un retrait d'opposition, 3 ont été jugées irrecevables et 3 ont été déclarées prescrites. Le Tribunal cantonal a été saisi d'un cas (5 en 2021), alors que le Tribunal fédéral n'a pas été sollicité (zéro en 2021).

Concernant les conversions des amendes, 6'541 décisions ont été rendues en 2022, en hausse par rapport à 2021 (5'979). L'encaissement n'a pas suivi en s'élevant à CHF 695'128.- contre CHF 788'664.- en 2021. Le Juge d'application des peines n'a statué sur aucun recours en 2022 (zéro en 2021).

Secrétariat général culture et développement urbain (SGCD)

Principales missions du service

Secrétariat et conseiller stratégique de la Municipalité

- gère le secrétariat du syndic, les séances de Municipalité pour la direction et les affaires du Conseil communal;
- coordonne l'administration transversale au sein de la direction et du service et participe à des groupes de travail transversaux;
- propose et met en œuvre des actions permettant de renforcer la cohérence des politiques communales ainsi que des projets stratégiques ou transversaux;
- défend les intérêts de la Ville et met en œuvre les relais de valorisation de Lausanne;
- assure et coordonne la communication du service et de la direction.

Comptabilité de direction

- établit, pour la direction et en collaboration avec ses services, le budget de fonctionnement, le plan des investissements et les comptes;
- effectue le contrôle budgétaire, la passation des écritures, l'enregistrement des factures et la gestion comptable du personnel de la direction.

Commission immobilière

- assure la gestion de toutes les transactions immobilières de la Ville (achats, ventes, droit distinct et permanent de superficie (DDP), servitudes, etc.);
- gère la valorisation des immeubles du patrimoine financier et celle du patrimoine immobilier de la Caisse de pensions du personnel communal de Lausanne (CPCL);
- analyse les objets soumis à la loi cantonale sur la préservation et la promotion du parc locatif (LPPPL) et fait des propositions en la matière à la Municipalité;
- représente la Commune à la Commission d'estimation fiscale du district de Lausanne.

Bureau de développement et projet Métamorphose (BDM)

- développe les projets immobiliers favorables à la mise à disposition de logements de qualité en veillant à la durabilité et l'économicité des projets de construction et de rénovation;
- planifie les étapes de développement des grands projets urbains et coordonne les partenaires;
- veille à la coordination générale des avant-projets et des projets ainsi qu'à l'émergence d'interfaces de qualité entre les domaines privés et publics sur les différents sites Métamorphose.

Relations internationales de la Ville

- assure les relations internationales de Lausanne en particulier dans le cadre de l'Association internationale des maires francophones (AIMF);
- gère les actions de solidarité internationale;
- favorise le partage d'expériences entre villes autour de l'héritage olympique.

Effectif du personnel

Plan des postes

Unité administrative	31 décembre 2021		31 décembre 2022	
	ept alloués	ept affectés	ept alloués	ept affectés
Bur. dvlpt et projet Métamorphose	10.00	9.80	10.00	9.80
Commission immobilière*	3.00	3.00	3.80	3.80
Comptabilité CD	4.30	4.10	4.30	4.10
Dév. et promotion ville (udpv)	–	–	3.60	2.60
Direction CD*	5.40	5.00	2.70	2.50
Relations internationales*	3.10	3.40	3.90	3.30
Total service	25.80	25.30	28.30	26.10

* Pour la Commission immobilière, 1 ept de secrétariat est partagé à moitié avec le secrétariat du syndic (Direction CD)

* Pour les Relations internationales 0.8 ept ont été créés au 1^{er} octobre 2022 pour s'occuper du Smart & Sport summit. Ce poste est financé par les fonds externes provenant de Villes Olympiques

* Pour Direction CD, plusieurs postes ont été déplacés à Dév. et promotion ville (udpv)

Variation en ept alloués

Unité administrative	du 31 décembre 2021 au 31 décembre 2022
Total service	2.50

Personnel fixe (sans apprenti.e-s ni aspirant.e-s)

Unité administrative	31 décembre 2021		31 décembre 2022	
	nb	ept	nb	ept
Bur. dvlpt et projet Métamorphose	11	9.80	11	9.80
Commission immobilière	3	3.00	4	3.80
Comptabilité CD	5	4.10	5	4.10

Dév. et promotion ville (udpv)	–	–	3	2.60
Direction CD	6	5.00	3	2.50
Relations internationales	4	3.40	4	3.30
Total service	29	25.30	30	26.10

Note: les ept ont été volontairement arrondis à 2 décimales

Apprenties et apprentis

Unité administrative	31 décembre 2021	31 décembre 2022
	nb	nb
Relations internationales	1	1
Total service	1	1

Mouvements du personnel, mobilité (sans apprenti·e·s ni aspirant·e·s)

	mouvements 2022	
	fin(s) d'emploi	embauche(s)
Nombre de mouvement(s)	–	1
Nombre de transfert(s)	sortant(s)	entrant(s)
	–	–
Total service	0	1

Motifs des fins d'emploi (sans apprenti·e·s ni aspirant·e·s)

Art.8 (résiliation nom. prov.)	–
Convention de départ	–
Décès	–
Démission	–
Départ à la retraite	–
Fin de contrat	–
Licenciement juste motif ordinaire	–
Licenciement suppression poste	–
Licenciement fin droit trait. 2 mois	–
Licenciement fin droit trait. 24 mois	–
Licenciement juste motif immédiat	–
Licenciement invalidité totale	–
Total service	0

Auxiliaires

	31 décembre 2021		31 décembre 2022	
	nombre de contrats	ept	nombre de contrats	ept
Auxiliaires payé·e·s à l'heure	5	0.11	2	0.04
Auxiliaires mensualisé·e·s	3	1.27	3	1.87
Auxiliaires payé·e·s au forfait	1	*	–	*
Auxiliaires payé·e·s à la journée	–	–	3	*
Total service	9	1.38	8	1.91

* information indéterminée car à la tâche

Evènements marquants

En 2022, une nouvelle Unité de Développement et de Promotion de la Ville (UDPV) a été créée afin de positionner Lausanne comme une destination économique, touristique et gastronomique incontournable. Un projet pilote de Médiation administrative a été lancé. De son côté, le Bureau de développement et projet Métamorphose a poursuivi son travail de planification et de conception de divers sites, tout en suivant les chantiers de la première partie de l'écoquartier des Plaines-du-Loup. Par ailleurs, suite aux analyses réalisées par la Commission immobilière

dans le cadre du droit de préemption, la Commune a exercé son droit à 4 reprises. Finalement les 20 ans de l'Union Mondiale des Villes Olympiques ont été célébrés.

Principales activités 2022

Secrétariat et conseiller stratégique de la municipalité

Création de l'Unité Développement et promotion de la Ville (UDPV)

Réputée pour ses Hautes écoles, sa position de leader dans les domaines de la santé, de la formation et de la recherche, de l'innovation et du sport, la Ville de Lausanne s'est dotée d'une organisation visant à renforcer sa notoriété, développer les secteurs clés du tourisme et de la gastronomie ainsi que favoriser la création et le développement comme l'implantation d'entreprises sur son sol. La Ville dispose de solides atouts confirmés par une étude comparative de l'Office d'appui économique et statistique (OEAS) sur le potentiel contributif à Lausanne et l'emploi à Lausanne qui démontre la nécessité de mieux valoriser le territoire, ses acteurs et d'assurer un développement optimal des différents sites d'activités stratégiques. L'UDPV deviendra pleinement opérationnelle en 2023.

En 2022, l'UDPV, sous la responsabilité du conseiller stratégique de la Municipalité, a notamment travaillé en collaboration avec les acteurs suivants:

- Beaulieu S.A.: stratégie de développement de diverses activités sur le site, utilisation temporaire des Halles Nord et déplacement de la patinoire du vélodrome;
- Lausanne Tourisme: réflexion stratégique de fonds concernant le tourisme à Lausanne en vue de la rédaction d'un plan stratégique en 2023;
- Fonds pour l'équipement touristique de la région lausannoise (FERL): entrée en vigueur partielle du nouveau règlement sur la taxe intercommunale de séjour par les communes de l'Entente. Préparation à l'adhésion potentielle de 4 nouvelles communes (Epalinges, Belmont, Prilly, Renens) et coordination avec l'UCV et Airbnb en vue de la signature d'un accord début 2023. La commission intercommunale de la taxe de séjour a soutenu 26 projets pour un montant total de CHF 1'366'500.-.

Médiation administrative: projet-pilote

En mai 2022, le Secrétariat général Culture et développement urbain a lancé un essai pilote de médiation administrative en faveur des personnes et des associations rencontrant des difficultés de communication, de compréhension ou des conflits avec l'administration communale. L'objectif est d'écouter celles et ceux qui expriment des doléances ou formulent des plaintes et de les soutenir dans leur démarche en vue de trouver des solutions. La Ville de Lausanne s'engage ainsi pour une administration accueillante et accessible à toutes et tous.

Commission immobilière

L'année 2022 a été marquée par une forte activité notamment en lien avec le traitement des dossiers ouvrant un droit de préemption institué par la loi sur la préservation et la promotion du parc locatif (LPPPL).

La CI a siégé en séance plénière à trois reprises en 2022 et a traité onze dossiers.

Par ailleurs, la CI a traité 52 affaires par voie de note à la Municipalité, en dehors des cas de préemption LPPPL qui sont mentionnées plus bas.

Opérations foncières réalisées hors préavis

La liste des principales opérations foncières réalisées en 2022 figure sous «Préambule – Autorisation générale de procéder à des acquisitions d'immeubles, de droits réels immobiliers et d'actions ou parts de sociétés immobilières, et de statuer sur les aliénations d'immeubles et de droits réels immobiliers, en application de l'article 20, lettre f du règlement du Conseil communal».

Estimation fiscale

Le délégué et son adjoint ont siégé à la Commission d'estimation fiscale des immeubles du district de Lausanne. Les taxations, nouvelles ou révisées, ont apporté les augmentations suivantes des valeurs fiscales:

2017	1'040'736'650.-	
2018	772'460'400.-	
2019	897'038'500.-	(résultat intermédiaire)
2020	735'330'700.-	(résultat intermédiaire)
2021	646'006'800.-	(résultat intermédiaire)
2022	200'753'400.-	(résultat intermédiaire)

Ces montants génèrent des revenus fiscaux communaux supplémentaires d'impôt foncier (1.5 ‰) et d'impôt sur la fortune. Les chiffres de 2019 à 2022 sont indiqués comme résultats intermédiaires car des procédures de réclamation sont encore en cours à l'heure actuelle. Le montant de l'année 2022 ne comprend que peu de taxations nouvelles ou révisées pour le moment, de sorte que le total sera amené à évoluer considérablement.

Droit de préemption LPPPL

Suite à l'entrée en vigueur du droit de préemption LPPPL, la Commission immobilière a analysé systématiquement les transactions immobilières qui ont été portées à sa connaissance par les notaires. 118 transactions ont ainsi été analysées, ce qui a permis à la Commune d'exercer son droit de préemption à quatre reprises. La Commune de Lausanne est également devenue propriétaire de deux immeubles pour lesquels ce même droit avait été exercé en 2020 et en 2021. Les deux décisions ayant fait l'objet de recours, des procédures judiciaires à la Cour de droit administratif et public du Tribunal cantonal et au Tribunal fédéral ont retardé les transferts de propriété qui ont finalement pu être effectués en 2022.

Bureau du développement et projet Métamorphose

Evènements marquants

En 2022, le BDM a poursuivi son travail de planification et de conception des divers sites du projet, tout en suivant les chantiers des premiers bâtiments du PPA1 de l'écoquartier des Plaines-du-Loup.

Principales activités 2022

En 2022, le Bureau du développement et projet Métamorphose (BDM) a poursuivi et intensifié ses interventions dans la mise en œuvre de la stratégie de développement urbain de la Ville. Le BDM a pour mission principale de développer les parcelles en mains de la Ville. Il pilote et met en œuvre le programme Métamorphose.

Les Plaines-du-Loup

- 2022 a vu se poursuivre ou démarrer le chantier de l'ensemble des 22 lots composant la 1^{re} étape du site ainsi que les premiers aménagements d'espace public. Le BDM joue un rôle crucial dans la coordination de l'ensemble des acteurs, privés et publics. Une vingtaine d'investisseurs, autant de bâtiments, de grues, et des centaines d'entreprises érigent la 1^{re} étape de l'écoquartier des Plaines-du-Loup;
- les habitants des deux premiers lots de logements ont emménagé au cours de l'été, nécessitant une fine organisation dans un environnement encore majoritairement en chantier;
- le projet de la Maison de quartier a été développé pour aboutir à une demande de permis de construire en décembre 2022. La construction de cet ouvrage devrait démarrer fin 2023. Le projet est marqué par son caractère innovant et l'important travail de recherche notamment en ce qui concerne la durabilité des matériaux de construction;

- la planification de la 2^e étape des Plaines-du-Loup s'est poursuivie. L'établissement d'un plan d'affectation a été lancé et devrait être remis au Canton pour examen préalable début 2024. Les espaces publics ont fait l'objet d'un concours qui a été jugé en décembre 2022. Le jury a recommandé le développement du projet proposé par le bureau Monnier Architecture Paysage à Lausanne. Parallèlement aux études de planification, des tests d'allotissement ainsi que l'établissement des conditions-cadres ont été précisés en vue du lancement des prochains appels d'offres investisseurs qui sera possible dès que le processus de légalisation des droits à bâtir sera suffisamment avancé;
- les démarches participatives menées notamment sous la forme de forums se sont également poursuivies. Elles ont permis d'accompagner la création d'une assemblée de quartier et d'initier les démarches d'accompagnement de la planification des espaces publics de la 2^e étape de l'écoquartier;
- la transformation de la 2^e étape des Plaines-du-Loup nécessite de relocaliser la patinoire actuellement implantée sur le site du Vélodrome. Une solution alternative est envisagée sur le site de Beaulieu dans la halle 7. Le préavis N° 2022/27 «Projet Métamorphose – Octroi d'un cautionnement en faveur de la société Beaulieu S.A. pour la réalisation d'une patinoire dans la halle 7 de Beaulieu» sera prochainement soumis au conseil communal;
- sur l'ensemble du site, la coordination avec le métro m3 en cours de planification est assurée.

Les Prés-de-Vidy

- les études de planification urbaine se sont poursuivies avec le lancement de l'établissement en parallèle de deux plans d'affectation qui devraient être remis au Canton début 2024;
- la préparation des fouilles archéologiques s'est poursuivie. Les modifications du cadre légal intervenues à la fin de l'année 2021 nécessitent de reconsidérer le cadre partenarial avec le Canton. Le lancement des fouilles devrait intervenir en 2023;
- la programmation des équipements scolaires va bon train et deux écoles devraient être implantées à terme permettant ainsi d'apporter une réponse aux enjeux de planification scolaire;
- parallèlement aux études de planification, des démarches d'allotissement ont été réalisées en vue du lancement des appels d'offres investisseurs.

Autres sites

En plus de la planification de ces deux sites, le BDM assure le pilotage du développement du site de Malley où une connaissance fine des enjeux de pollution du sous-sol est nécessaire pour poursuivre les démarches.

Relations internationales de la Ville

Les Relations internationales de la Ville (RIV) sont en charge de coordonner les activités internationales de la Ville et plus particulièrement les relations extérieures et la promotion de Lausanne dans le cadre de réseaux internationaux ou en bilatérale, les événements d'ampleur internationale ainsi que la solidarité internationale.

Au sein de l'Association internationale des maires francophones (AIMF), la Ville de Lausanne préside la Commission *Villes et développement durable* qui favorise l'échange d'expériences et l'implémentation de projets dans le domaine de la lutte contre les changements climatiques. La Ville a accueilli les membres de la Commission en mars 2022 pour discuter de la politique climatique des villes. En juin 2022, la Commission s'est également réunie en atelier au Bénin, dans la Communauté de Communes de Zou.

La Ville de Lausanne préside également l'Union Mondiale des Villes Olympiques qui valorise l'héritage olympique au service des politiques publiques de santé, d'inclusion sociale, d'intégration, d'éducation, de sport, ainsi que de développement économique et touristique. 2022 a marqué les 20 ans de l'association, célébrés en mai à Athènes et Olympie, en Grèce, resserrant encore les relations entre la Ville d'Athènes et la Ville de Lausanne. La rencontre annuelle des Villes Olympiques, l'Assemblée générale de l'association, s'est tenue à la Maison Olympique en octobre 2022, suivie par le smartcities & sport summit en présence de Thomas Bach, président du CIO, et plus de 250 participants issus de plus de 40 villes et 25 fédérations sportives internationales.

En septembre 2022, Lausanne a accueilli les festivités d'inauguration du Buste de sa Majesté le Roi Bhumibol Adulyadej le Grand, roi de Thaïlande, qui a été placé dans le Pavillon Thaï, parc du Denantou. La princesse Maha Shakri Sirindhorn, Altesse royale, était présente pour cette manifestation organisée en collaboration avec l'Ambassade de Thaïlande en Suisse et l'Association des anciens étudiants thaïlandais en Suisse.

L'année 2022 a vu l'installation de l'Observatoire mondial pour les femmes, le sport, l'éducation et l'activité physique, à la MSI à Lausanne. La directrice a été nommée et l'équipe autour d'elle constituée. L'objectif global de cet observatoire est de faire évoluer les pratiques et les connaissances en termes d'égalité dans le sport en documentant les pratiques pour guider les décideuses et décideurs, tout en mettant les actrices et acteurs en réseau afin d'atteindre l'égalité des genres dans le sport et le monde sportif. L'installation de l'Observatoire à Lausanne contribue au rayonnement international de la Ville.

La Ville de Lausanne a soutenu des projets de solidarité internationale s'inscrivant dans les quatre axes prioritaires définis: lutte contre le changement climatique, eau, sport pour l'inclusion sociale, et biens culturels, ainsi que de l'aide d'urgence. Des subventions ont été accordées à 18 projets au travers de la Fédération vaudoise de coopération (Fedevaco) ou en aide directe pour des projets menés par des associations locales. Le Conseil communal a validé un budget annuel de CHF 475'000.-.

Lausanne à Table

La Ville de Lausanne soutient la mise en valeur des produits locaux, ainsi que celle des artisanes, artisans et des métiers de bouche de la région. Lausanne à Table est l'une des pierres angulaires de la stratégie gastronomique défendue par la Ville.

Malgré la pandémie et l'annulation des grands événements, Lausanne à Table a pu maintenir 38 événements sur plus de 150 dates et accueillir plus de 57'000 personnes. Le site Internet a été consulté plus de 236'397 fois, en particulier l'annuaire, alors que la communauté de Lausanne à Table sur les réseaux sociaux regroupe 40'000 abonnées et abonnés.

Service de la culture (CULT)

Principales missions du service

- définition et application de la politique culturelle;
- représentation de la Ville par le chef de service et ses adjoints et adjointes dans les conseils de fondation des principales institutions culturelles subventionnées;
- décisions sur la répartition et le suivi des subventions;
- suivi des institutions culturelles, de la scène artistique indépendante et des écoles de musique;
- gestion et promotion des trois musées communaux;
- gestion de la Collection d'art de la Ville de Lausanne.

Effectif du personnel

Plan des postes

Unité administrative	31 décembre 2021		31 décembre 2022	
	ept alloués	ept affectés	ept alloués	ept affectés
Collection de l'Art Brut	11.20	10.40	12.10	10.80
Musée historique de Lausanne	17.25	16.45	17.50	16.70
Musée Romain de Lausanne-Vidy	6.00	6.00	6.60	6.60
Unité administrative	7.80	6.90	8.00	8.00
Total service	42.25	39.75	44.20	42.10

Variation en ept alloués

Unité administrative	du 31 décembre 2021 au 31 décembre 2022
Total service	1.95

Personnel fixe (sans apprenti·e·s ni aspirant·e·s)

Unité administrative	31 décembre 2021		31 décembre 2022	
	nb	ept	nb	ept
Collection de l'Art Brut	14	10.40	14	10.80
Musée historique de Lausanne	22	16.45	22	16.70
Musée Romain de Lausanne-Vidy	10	6.00	13	6.60
Unité administrative	9	6.90	10	8.00
Total service	55	39.75	59	42.10

Note: les ept ont été volontairement arrondis à 2 décimales

Apprenties et apprentis

Unité administrative	31 décembre 2021	31 décembre 2022
	nb	nb
Musée historique de Lausanne	1	1
Total service	1	1

Mouvements du personnel, mobilité (sans apprenti·e·s ni aspirant·e·s)

Nombre de mouvement(s)	mouvements 2022	
	fin(s) d'emploi	embauche(s)
Nombre de transfert(s)	sortant(s)	entrant(s)
	–	–
Total service	8	12

Motifs des fins d'emploi (sans apprenti·e·s ni aspirant·e·s)

Art.8 (résiliation nom. prov.)	–
Convention de départ	1
Décès	–
Démission	3
Départ à la retraite	3
Fin de contrat	–
Licenciement juste motif ordinaire	–
Licenciement suppression poste	–
Licenciement fin droit trait. 2 mois	–
Licenciement fin droit trait. 24 mois	1
Licenciement juste motif immédiat	–
Licenciement invalidité totale	–
Total service	8

Auxiliaires

	31 décembre 2021		31 décembre 2022	
	nombre de contrats	ept	nombre de contrats	ept
Auxiliaires payé·e·s à l'heure	51	5.73	56	5.85
Auxiliaires mensualisé·e·s	6	1.44	10	1.74
Auxiliaires payé·e·s au forfait	29	*	27	*
Total service	86	7.17	93	7.59

* information indéterminée car à la tâche

Evènements marquants

- fin en cours d'année des mesures contraignantes en lien avec la crise du COVID-19, fragilité du secteur culturel induite par les conséquences de la crise, poursuite sur 2022 des mesures ciblées de soutien par le biais du «Fonds COVID-19 en soutien à la culture», dissolu au 31 décembre 2022;
- réouverture publique du mudac et de Photo Elysée dans leurs nouveaux espaces, rejoignant le Musée cantonal des Beaux-Arts au sein du nouveau quartier des arts de Plateforme 10.
- réouverture publique du Théâtre de Beaulieu, rénové et réaménagé.
- lancement du projet de la future Maison de la culture et de l'innovation numérique dans les murs de la Maison Gaudard (ancien mudac), ouverture prévue en 2023 à l'issue des travaux de mise en conformité;
- lancement du projet de réaménagement du Romandie sous les arches du Grand-Pont, complété au rez-de-chaussée par une nouvelle salle de concerts qui sera exploitée par l'Association du Salopard, ouverture de ce nouveau pôle pour les musiques actuelles prévue en fin 2023;
- définition de la nouvelle politique d'accès à la culture et de participation culturelle, lancement du projet pilote triennal «Penser la diversité autrement», de l'appel à projets annuel «Participation culturelle» et de la démarche «Empruntez un musée!»;
- lancement d'une démarche citoyenne en vue de la commande d'une œuvre d'art pour thématiser l'égalité entre femmes et hommes dans l'espace public;
- création d'une nouvelle résidence artistique internationale en partenariat avec le Collège des humanités (CDH) de l'EPFL dans le cadre du programme de résidence EPFL-CDH AiR, qui vise notamment à promouvoir la recherche et l'expérimentation artistiques;
- lancement des rencontres professionnelles, rendez-vous avec la scène culturelle tous les trois mois;
- création de l'Observatoire romand de la culture à Lausanne;
- entrée en fonction de Karine Meylan à la direction du Musée romain de Lausanne-Vidy suite au départ à la retraite de Laurent Flutsch;
- départ à la retraite de Chantal Prod'hom, remplacée à la direction du mudac par Beatrice Leanza;
- entrée en fonction de Martine Chalverat à la direction du Festival de la Cité;
- remise du prix de meilleure destination culturelle émergente à la Ville de Lausanne lors des Leading Culture Destinations (LCD) Berlin Awards 2021/2022.

Financement régional

La participation financière de l'Etat de Vaud aux institutions culturelles lausannoises s'est élevée à CHF 10'531'500.-, sans compter les aides ponctuelles distribuées par la Commission cantonale des activités culturelles (CCAC).

Le Fonds intercommunal de soutien aux institutions culturelles de la région lausannoise a versé aux quatre grandes institutions culturelles lausannoises (Béjart Ballet Lausanne, Théâtre Vidy-Lausanne, Opéra de Lausanne et Orchestre de Chambre de Lausanne) un montant de CHF 850'000.-.

Le TKM, la Cie STT et la Cie Linga bénéficient de conventions de subventionnement pluripartites et régionales.

Musées communaux et collection d'art de la Ville de Lausanne

Collection de l'Art Brut (CAB)

34'836 personnes ont visité la Collection de l'Art Brut (quatre expositions temporaires, exposition permanente, huit événements particuliers et animations). 1'150 visiteuses et visiteurs se sont rendus à la CAB pendant La Nuit des Musées et 150 visiteuses et visiteurs ont pris part à l'événement Les Jardins de l'Art Brut. Les premières démarches ont été entreprises en vue des futurs travaux d'extension de la CAB.

Musée historique Lausanne (MHL)

20'860 personnes ont visité le Musée historique Lausanne (deux expositions temporaires, exposition permanente, 58 événements particuliers et animations). 1'280 visiteuses et visiteurs se sont rendus au MHL pendant La Nuit des Musées. Le MHL a notamment présenté l'exposition Envol à l'occasion des 50 ans du Prix de Lausanne.

Musée romain de Lausanne-Vidy

9'752 personnes ont visité le Musée romain de Lausanne-Vidy (2 expositions temporaires, exposition permanente, événements particuliers et animations). 441 visiteuses et visiteurs se sont rendus au Musée romain pendant La Nuit des Musées. Karine Meylan est entrée en fonction comme nouvelle directrice du Musée romain, suite au départ à la retraite de Laurent Flutsch.

Collection d'art de la Ville de Lausanne (CAL)

En 2022, la Commission des arts visuels a proposé l'acquisition de deux acryliques sur toile de David Monnet, de quatre sculptures de Stefania Carlotti et d'une vidéo de Sophie Ballmer.

175 œuvres ont été déplacées dans le courant de 2022, dont 23 pour numérisation, 25 pour encadrement (en cours), 70 pour nouvel accrochage dans les locaux de l'administration lausannoise et 63 œuvres décrochées et ramenées dans les dépôts. Quatre œuvres ont été prêtées pour des expositions externes (deux au MCBA, une à Coire et une au Forum de l'Hôtel de Ville). Au total, 245 œuvres mobiles de la CAL sont actuellement en prêt.

40 médiations ont été menées autour des œuvres dans l'espace public, touchant un total de 700 élèves environ.

Les locaux mis à disposition pour la conservation des œuvres de la CAL ne sont pas climatisés et les conditions de conservation des œuvres restent loin d'être idéales.

Arts de la scène

Théâtre de Vidy

41'920 personnes ont assisté aux 328 représentations (de 74 spectacles) et manifestations présentées en partie hors les murs en raison des travaux, pour un taux de fréquentation de 66%. 86'613 personnes ont assisté aux 410 représentations (de 18 spectacles) données par le Théâtre de Vidy en tournée en Suisse et à l'étranger.

Le chantier du Théâtre de Vidy concernant notamment la rénovation de la salle Charles Apothéloz, l'assainissement et la mise en conformité du bâtiment et des espaces de travail, la construction d'une salle de répétition en extension, ainsi que la modernisation des équipements et des aménagements extérieurs s'est poursuivi en 2022.

Béjart Ballet Lausanne (BBL)

41'999 personnes ont assisté aux 39 représentations données par le BBL, dont 11'458 à Lausanne, données à l'Opéra de Lausanne en février et à Beaulieu en décembre. Le retour au Théâtre de Beaulieu a été couronné de succès avec une fréquentation de près de 97% pour six représentations de «Wien Wien nur du allein» de Maurice Béjart. La compagnie a tourné en Belgique, en France, en Andorre, en Slovénie, en Italie, en Espagne et en Suisse.

Arsenic – Centre d'art scénique contemporain

12'174 personnes ont assisté aux 169 représentations (de 43 spectacles) et événements présentés à Lausanne. Avec 27 coproductions romandes, l'Arsenic est le lieu qui coproduit le plus grand nombre de créations romandes. Grâce au fonds de transformation, l'Arsenic a coproduit également 13 vidéo-performances et/ou vidéo-danse.

Dans le cadre du projet pilote de la Ville «Penser la diversité autrement», l'Arsenic a mis sur pied une cellule de programmatrices et programmeurs invités issus de la diversité, recrutés pour leur expertise en arts performatifs, afin de mieux adresser la programmation à leurs communautés respectives.

TKM (Théâtre Kléber-Méleau)

39'190 personnes ont assisté aux 155 représentations (de 13 spectacles) et six manifestations proposées par le TKM. *Le Conte des Contes*, célébrant les 30 ans du Teatro Malandro de Omar Porras, annulé à deux reprises à cause de la pandémie, a finalement pu être joué en mars 2022 pour 18 représentations. Des premières réflexions ont été lancées en vue de travaux de réaménagement et mise en conformité.

Le Petit Théâtre

31'587 personnes ont assisté aux 278 représentations (de 20 spectacles) et 43 manifestations proposées par Le Petit Théâtre. La directrice Sophie Gardaz a obtenu le Prix suisse 2022 des arts de la scène.

Autres subventions ordinaires

7'120 personnes ont assisté aux 164 représentations (de 31 spectacles) et autres manifestations présentées au Théâtre 2.21 et 8'077 personnes ont assisté aux 146 représentations proposées au Pulloff Théâtres. 42'581 personnes ont assisté aux 202 représentations (de 50 spectacles) et 29 autres manifestations présentées au Centre culturel des Terreaux.

7'450 personnes ont assisté aux 61 représentations (de huit spectacles) et 19 autres manifestations présentées au Théâtre Boulimie.

5'220 personnes ont assisté aux 37 représentations (de sept spectacles) présentées par le Théâtre de Marionnettes de Lausanne.

10'601 personnes ont participé aux 123 spectacles et 169 autres manifestations organisés au Théâtre Sévelin 36. 5'205 personnes ont assisté aux 47 représentations données par la Compagnie Philippe Saire, à Lausanne et en tournée. Le Prix de Lausanne s'est déroulé exceptionnellement au 2m2c Montreux en raison des travaux de rénovation du Théâtre de Beaulieu devant 1'902 spectatrices et spectateurs.

Subventions casuelles

Pour la saison 2022-23, sur recommandation de la Commission des arts de la scène, la Ville a soutenu 19 projets de création scénique de compagnies indépendantes (sur 54 dossiers déposés).

Trois nouvelles conventions de subventionnement triennales ont été octroyées à K7 Productions (Igor Cardellini et Tomas Gonzalez), à La Bocca della Luna (Muriel Imbach) et à la Compagnie Générale de Théâtre (Matthias Urban). Les conventions de subventionnement aux compagnies Snaut (Joël Maillard), Jours tranquilles (Fabrice Gorgerat) et Marielle Pinsard ont été reconduites.

Parallèlement, les conventions attribuées aux compagnies Ilka (Maud Blandel), Lausanne-Impro, Arts Mouvementés (Yasmine Hugonnet), Emilie Charriot, Numéro 23 Prod. (Massimo Furlan), STT (Dorian Rossel), Linga (Katarzyna Gdaniec et Marco Cantalupo) et au metteur en scène Aurélien Patouillard se poursuivent.

La Ville de Lausanne et le Canton de Vaud ont attribué conjointement la 13^e bourse de compagnonnage théâtral (pour les saisons 2022–24) à Natasza Gerlach.

13 projets de tournée de compagnies indépendantes (théâtre et danse) ont été soutenus en 2022. La Sélection Suisse en Avignon a notamment présenté les travaux de deux compagnies lausannoises. Plus de 2'600 personnes ont participé à la 17^e édition de la Fête de la danse à Lausanne.

Plus de 13'000 personnes ont assisté aux 55 représentations de la Revue de Lausanne 2022.

Subventions casuelles (COVID-19)

Dans le cadre de son Plan de relance lié à la crise du COVID-19, la Ville a apporté une aide directe à trois artistes et à cinq structures privées, notamment dans le cadre d'un soutien à la reprise de spectacles de théâtre et de danse, ainsi que d'un soutien à la prise de risques pour des productions événementielles.

Musique

Opéra de Lausanne

28'081 personnes ont assisté aux 33 représentations, concerts et ballets présentés dans le cadre de la programmation de l'Opéra de Lausanne. L'institution a également donné 10 représentations en tournée. L'Opéra de Lausanne a pu compter sur un public fidèle pour renouer avec des taux de fréquentation proches de ceux qui prévalaient avant la suspension de ses activités en raison de la crise sanitaire.

Parmi les sept productions lyriques de 2022, ont eu lieu pour la 1^{re} fois un double cast de solistes sur l'Elisir d'am-ore, un cast international et un cast de jeunes diplômées et diplômés des hautes écoles de musique de Suisse romande.

Orchestre de Chambre de Lausanne (OCL)

49'676 personnes ont assisté aux 81 concerts donnés par l'OCL (59 à Lausanne, 22 en tournée). L'année 2022 a marqué l'inauguration, sous la direction de Renaud Capuçon, du Théâtre de Beaulieu rénové. L'orchestre a également signé une nouvelle convention collective de travail avec les musiciennes et musiciens et créé un nouvel abonnement de faveur spécifiquement destiné aux jeunes de moins de 30 ans.

Les Docks

50'762 personnes ont assisté aux 78 concerts et événements présentés aux Docks. 22 concerts ont dû être annulés et 18 reportés. La salle a également accueilli 15 artistes suisses en résidence, totalisant 43 jours d'utilisation. La Fondation a pu ainsi pleinement jouer son rôle de soutien à la scène suisse.

Autres subventions ordinaires

Plus de 5'000 personnes ont assisté aux 49 concerts et soirées organisés hors les murs par le Romandie avec une programmation composée en majorité d'artistes vaudois. Des collaborations ont eu lieu avec le Bourg, le Cazard, les Docks, les Garden-Parties ou encore le Théâtre 2.21, Plateforme 10 et le Casino de Montbenon. La salle du Romandie est actuellement fermée suite aux travaux du Grand-Pont. Un projet de nouveau pôle des musiques actuelles a été lancé proposant une salle réaménagée du Romandie et une seconde salle de concerts au rez-de-chaussée qui sera programmée par l'Association du Salopard, l'ouverture étant prévue en fin 2023.

2'243 personnes ont assisté aux 39 événements organisés par l'Association du Salopard, qui a mis en place une programmation nomade en collaboration avec d'autres lieux culturels.

Environ 8'000 personnes ont assisté aux 100 concerts proposés au Chorus.

17'690 personnes ont assisté aux 33 concerts (19 projets) proposés par ou avec le Sinfonietta de Lausanne.

708 personnes ont assisté aux sept concerts proposés à Lausanne par l'Ensemble Vocal de Lausanne (EVL) qui a également donné 32 concerts en tournée en Suisse et à l'étranger. Vincent Canu est entré en fonction comme nouveau directeur exécutif.

Le Quatuor Sine Nomine a donné cinq concerts en Suisse et organisé le 11^e Festival Sine Nomine qui a rassemblé 259 personnes. L'Orchestre Amabilis, qui a fêté ses 60 ans en

2022, a proposé cinq concerts qui ont séduit 1'070 personnes. L'Orchestre Symphonique et Universitaire de Lausanne (OSUL) a pu donner deux concerts devant 1'755 personnes.

1'234 personnes ont assisté aux 20 concerts proposés par la Société de Musique Contemporaine (SMC).

L'association des Amis de l'Abbaye de Montheron a proposé 41 concerts pour 1'860 personnes. L'Association des Concerts de Montbenon (ACM) a présenté 11 concerts suivis par 2'460 personnes. L'Association de concerts de musique ancienne Les Goûts Réunis a donné huit concerts pour 329 personnes. La Société des Concerts de la Cathédrale de Lausanne a également organisé des concerts. Le Service de la culture a par ailleurs soutenu la Conférence des Sociétés Chorales Vaudoises de Concert (CSCVC) qui regroupe une quarantaine de chœurs d'oratorio du canton.

Plus de 30'000 mélomanes ont assisté aux 137 concerts (dont 58 groupes lausannois) proposés par la Fête de la musique. Le festival Jazz Onze+ a accueilli 4'338 personnes à l'occasion de 25 concerts alors que les huit concerts du Festival Bach ont accueilli 2'361 personnes.

Plus de 80'000 personnes ont assisté aux 86 événements musicaux organisés sur trois jours dans le cadre de la 10^e édition du festival Label Suisse en plein-air et dans divers clubs de la Ville de Lausanne.

Subventions casuelles

Dans le domaine musical, 29 projets de création (dont 18 projets d'enregistrement) et neuf projets de tournée ont été soutenus.

Les saisons de concerts de l'association Ensemble en scène (deux concerts suivis par 161 personnes), de l'association Percu.ch (cinq concerts vus par 155 personnes) et de l'association Art-en-ciel (45 représentations de sept spectacles musicaux vus par 18'800 personnes et des manifestations auxquelles ont participé 8'000 personnes), ainsi que les ensembles musicaux Eustache (cinq concerts suivis par 692 personnes) et ensemble baBel (19 concerts) ont aussi été soutenus.

Dans le domaine des manifestations, le festival Electrosanne a affiché complet réunissant 5'000 personnes sur deux soirs et la 5^e édition du festival Prémices a accueilli 2'000 spectateurs pour 31 concerts. Cinq concerts ont eu lieu dans le cadre du 26^e Festival de Musique Improvisée de Lausanne.

Arts visuels

Subventions ordinaires

Le mudac a réouvert ses portes au public en juin 2022, rejoignant Photo Elysée et le Musée cantonal des Beaux-Arts au sein du nouveau quartier des arts de Plateforme 10. 78'000 personnes (depuis le 18 juin 2022) ont visité les deux premières expositions proposées au mudac. Chantal Prod'hom a quitté la direction à fin 2022; elle est remplacée par Beatrice Leanza.

46'024 personnes ont visité les deux expositions présentées à la Fondation de l'Hermitage. Des premières réflexions ont été initiées en vue de futurs travaux de rénovation.

1'299 personnes ont visité les cinq expositions organisées par le centre d'art Circuit.

L'Association des Musées de Lausanne et Pully (AMLP) a organisé la 21^e Nuit des musées de Lausanne et Pully. 15'000 personnes ont pu découvrir les expositions ainsi que les 120 animations des 26 musées partenaires (50'000 visites au total).

Subventions casuelles

Sur recommandation de la Commission des arts visuels, la Ville a soutenu des artistes lausannoises et lausannoises pour 31 expositions et 13 publications (sur 60 dossiers déposés).

Une démarche citoyenne a été lancée en collaboration avec les Nouveaux Commanditaires, en vue de la commande d'une œuvre d'art pour thématiser l'égalité entre femmes et hommes dans l'espace public.

Ateliers et résidences artistiques

20 ateliers sont mis à disposition de 32 artistes du domaine des arts visuels, sur trois sites (Ecuries du Parc Mon-Repos, anciens abattoirs de Malley et Chemin du Cap). Depuis mars 2022,

les ateliers situés dans les Ecuries du Parc Mon-Repos sont subventionnés par le Service de la culture.

Une résidence artistique a été octroyée à une artiste à Belgrade dans le cadre des lieux gérés par la Conférence des villes en matière culturelle.

Une nouvelle résidence artistique internationale a été créée à Lausanne en partenariat avec le Collège des humanités (CDH) de l'EPFL dans le cadre du programme de résidence «EPFL-CDH AiR», qui vise notamment à promouvoir la recherche et l'expérimentation artistiques.

Cinéma

Cinémathèque suisse (CS)

27'990 personnes ont assisté aux 915 séances (pour 567 œuvres projetées, dont 40 films lausannois et 14 avant-premières) organisées par la Cinémathèque suisse.

Une projection spéciale du film «La Roue» organisée en août au Théâtre du Jorat à Mézières a également réuni 400 cinéphiles.

Subventions ordinaires

11'255 personnes ont assisté aux 57 projections et aux 31 concerts organisés dans le cadre de la 21^e édition du Lausanne Underground Film Festival (LUFF).

2'825 personnes ont suivi la 16^e édition du festival Cinémas d'Afrique qui a présenté 62 films.

Subventions casuelles

7'863 personnes ont assisté aux 782 projections (105 films et 26 avant-premières) et 10 manifestations organisées au Zinéma. 8'618 personnes ont assisté aux projections des 57 films, 8 avant-premières et divers événements au Cinéma Bellevaux. 371 personnes ont assisté aux 31 événements présentés au cinéma Oblò.

L'Association Lux-dB (Pierre-Yves Borgeaud) a présenté les premières suisse et internationale du documentaire *Nos utopies communautaires* et organisé 22 avant-premières et onze projections suivies par 14'790 personnes.

La 5^e édition des Rencontres 7^e Art Lausanne a réuni 3'727 cinéphiles lors de 52 projections et neuf masterclasses. Le Ciné-Festival a présenté 23 avant-premières lors de sa 25^e édition réunissant plus de 10'000 personnes et a organisé deux manifestations pour plus de 1'200 personnes. Les Bobines de Valency ont proposé quatre projections en plein air pour 780 personnes ainsi que quatre ateliers pédagogiques suivis par une centaine de personnes. La 25^e Nuit du Court lausannoise organisée par l'Association Base-Court a présenté 84 court-métrages à 1'824 personnes lors de 19 séances de projections.

Par ailleurs, plus de 5'800 personnes ont participé aux 69 projections et aux 73 ateliers présentés dans le cadre de la 8^e édition du Festival Cinéma Jeune Public.

Festivals et manifestations

Festival de la Cité

La 50^e édition du festival a réuni plus de 100'000 personnes venues assister aux 130 représentations des 42 spectacles (dont treize lausannois) et des 76 concerts (dont 40 lausannois) proposés. Cette édition a rassemblé de larges publics autour d'une programmation audacieuse de créations et de nombreuses premières suisses, tant sur des scènes immersives à l'instar du Bal de Mercerie, que sur de nouvelles scènes pluridisciplinaires ou sur les scènes emblématiques de la route Pierre Viret. Myriam Kridi a quitté la direction du festival à l'issue de cette édition; elle est remplacée par Martine Chalverat.

Autres subventions ordinaires

Plus de 10'000 personnes ont profité des 45 spectacles, 34 concerts et 47 projections, balades et ateliers proposés dans les parcs de la ville à l'occasion des Garden-Parties de Lausanne.

Cette année, la manifestation a également collaboré avec la SDIO pour le week-end du 1^{er} août à Ouchy et à l'ouverture de l'écoquartier dans le Parc du Loup.

6'365 personnes ont assisté aux 42 propositions de la 26^e édition des Urbaines, présentées dans huit lieux de Lausanne, Renens et Chavannes.

Subventions casuelles

3'515 personnes ont participé aux 37 événements, dont huit représentations de six spectacles et treize concerts, proposés par La Fête du slip lors de sa dixième édition.

Associations et structures professionnelles

Subventions ordinaires

Le Bureau culturel Vaud a livré ses prestations dans les domaines de la location de matériel, mise à disposition de ressources et consulting. Il a pu élargir ses horaires et mettre en place des ateliers théoriques et pratiques.

L'Association romande technique organisation spectacle (artos) a été soutenue pour ses activités liées à la formation, dans les domaines de la technique, de l'administration ou encore de la santé et sécurité au travail. Elle a collaboré au Brevet Fédéral de régisseuse ou régisseur technique de spectacle et au MAS en gestion culturelle.

La Commission Romande de Diffusion des Spectacles (Corodis) a été subventionnée pour son soutien à la diffusion des compagnies lausannoises. Elle a aussi organisé la 14^e édition des Salons d'artistes.

L'Association vaudoise de danse contemporaine (AVDC) a mené des entretiens individuels avec des chorégraphes, organisé la Fête de la danse à Lausanne à laquelle 2'600 personnes ont participé, et mis en place un projet d'échange transdisciplinaire et de formation continue.

La Fondation SAPA a co-organisé l'exposition consacrée au Prix de Lausanne au MHL et mené 15 actions et événements pour 1'680 participantes et participants.

La Fondation romande pour la chanson et les musiques actuelles (FCMA) a été subventionnée pour son travail de formation, de sensibilisation, de diffusion, d'échange, de réseautage et de structuration de la scène musicale romande. Elle a publié une étude sur l'analyse des dispositifs de soutien aux musiques actuelles en Suisse romande. Ses dispositifs de soutien et d'accompagnement Iceberg 6 et FMCAMusique+ ont également perduré. Son programme de résidence a pu encourager près de 20 projets. La Fondation a représenté Swiss Music Export, l'organisation suisse de référence pour l'export des musiques actuelles, sur le marché francophone.

La Ville de Lausanne a contribué à Cinéforum, structure romande de soutien aux projets de création dans le domaine du film. La fondation a subventionné 40 projets en aide à la réalisation. Dans le cadre de son Soutien aux expériences numériques, le jury ad hoc a soutenu un projet en réalisation et six projets en développement. Elle a émis des lettres d'intention en soutien complémentaire à la réalisation à 68 projets et en soutien complémentaire à l'écriture à 41 projets. 29 longs-métrages de cinéma, 16 productions télévisuelles et 26 courts-métrages ont été mis en production au cours de l'année 2022 et 56 films ont été soutenus pour leur sortie en salle.

Visarte.Vaud a été soutenu pour ses expositions à l'Esplanade de Montbenon (*Espace d'une sculpture*) et à la placette des Terreaux.

Nouveaux projets

Le projet de *Maison de la culture et de l'innovation numérique* a été structuré et lancé en 2022. Il proposera une programmation publique, des actions dédiées à l'innovation numérique dans le secteur de la culture, des bureaux de festivals, le Bureau culturel Vaud, des espaces de travail et un café culturel. L'ouverture est prévue courant 2023, dans la Maison Gaudard (ex-mudac), après des travaux de mise en conformité.

L'Observatoire romand de la culture a été lancé à Lausanne en septembre 2022. Il aura pour objectifs de mutualiser les ressources en termes de recherche, de documentation, d'études et de statistiques pour mieux appréhender les réalités du secteur et orienter l'évolution des politiques

culturelles. Le développement de ce nouveau projet a été lancé dans le cadre du projet Interact qui associe la Ville de Lausanne et l'UNIL.

Participation culturelle

La politique d'accès à la culture et de participation culturelle a été rendue publique en février 2022. Elle s'articule autour de cinq axes stratégiques: élargir l'accès à l'offre, aller à la rencontre du public et ouvrir les institutions culturelles, favoriser la diversité, favoriser la mise en réseau et stimuler la recherche.

Deux nouveaux dispositifs ont été développés. Six projets ont été soutenus, sélectionnés par une commission interne à la Ville (culture, participation, intégration, social, quartiers), dans le cadre d'un appel à projets annuel visant à soutenir l'inventivité en termes de diversité et de participation culturelle. La démarche *Empruntez un musée!* a été lancée, permettant aux personnes abonnées auprès des bibliothèques de la Ville d'accéder gratuitement aux musées communaux.

Un accent particulier a été porté sur la mise en réseau, tant à l'interne qu'à l'externe. Depuis décembre 2022, le Service de la culture va à la rencontre de la scène culturelle tous les trois mois. Dédié à la participation culturelle, le premier rendez-vous a réuni plus de 70 professionnelles et professionnels de la médiation et de l'action culturelles.

Afin d'encourager une politique tarifaire incitative, la diffusion et la promotion de la carte Cultissime ont été intensifiées. Ce passeport culturel destiné aux jeunes de 18 à 25 ans est désormais envoyé à tous les jeunes atteignant leur majorité en ville de Lausanne.

Ecoles de musique

Conservatoire de Lausanne

La Fondation de la Haute Ecole de Musique Vaud Valais Fribourg et du Conservatoire de Lausanne abrite sous un même toit institutionnel l'HEMU, qui offre une formation professionnelle dans le cadre de la HES-SO, et le Conservatoire de Lausanne, qui offre une formation classique non professionnelle. En 2022, le Conservatoire de Lausanne a dispensé des cours à 1'197 élèves et a délivré neuf certificats supérieurs, six certificats de cheffe ou chef de chœur, 35 certificats FEM et deux attestations de fin d'études. Les élèves du Conservatoire de Lausanne ont obtenu 51 prix lors du Concours suisse de musique pour la jeunesse 2022.

Nombre total d'élèves		Nombre total d'élèves de Lausanne		Nombre total de cours	Nombre total de cours individuels	Nombre total de cours collectifs
LEM	Adultes	LEM	Adultes			
1'146	51	654	21	2'371	910	1'461

Ecole de Jazz et de Musique Actuelle (EJMA)

L'EJMA a dispensé une formation musicale non professionnelle à 1'018 élèves. Les élèves de la section Pré-HEM se sont illustrés à l'occasion d'une résidence au Cully Jazz Festival et un concert organisé aux Docks.

Nombre total d'élèves		Nombre total d'élèves de Lausanne		Nombre total de cours	Nombre total de cours individuels	Nombre total de cours collectifs
LEM	Adultes	LEM	Adultes			
561	457	362	236	1'397	910	487

Ecole de Musique Lausanne (EML)

L'EML a dispensé une formation musicale non professionnelle à 1'891 élèves. Les élèves et professeurs ont proposé plus d'une vingtaine de manifestations publiques.

Nombre total d'élèves		Nombre total d'élèves de Lausanne		Nombre total de cours	Nombre total de cours individuels	Nombre total de cours collectifs
LEM	Adultes	LEM	Adultes			
1'718	173	1'452	111	2'818	1'203	1'615

Service des bibliothèques et des archives de la Ville (BAVL)

Principales missions du service

- réseau des bibliothèques de la Ville de Lausanne: mise en œuvre de la politique municipale en matière de lecture publique par le réseau des bibliothèques (six sites et le bibliobus). Cette politique consiste à garantir une offre documentaire (y compris numérique) pour tous les publics. Elle veille à offrir un accueil de qualité (horaire, soutien du personnel, services d'information et de communication) et à proposer un programme culturel et de médiation, y compris par des accueils de groupe, notamment scolaires;
- archives de la Ville de Lausanne: mise en œuvre de la politique municipale en matière de gestion du patrimoine documentaire, y compris audiovisuel, issu de l'administration communale comme de personnes physiques ou morales privées de Lausanne ou de la région. Cette politique est complétée par la gestion d'une bibliothèque et d'une documentation de référence sur Lausanne et sa région. De plus, les archives veillent à garantir un accès aisé à leurs fonds tant par la rédaction d'inventaires que par l'accès en ligne à des archives numériques ou numérisées;
- centre BD de la Ville de Lausanne: mise en œuvre de la politique municipale en matière de gestion du patrimoine documentaire touchant la bande dessinée. Celle-ci passe par la constitution d'archives historiques et de collections de référence, notamment suisses. Elle doit également se déployer par la mise en valeur des fonds à travers des recherches, des expositions et des manifestations publiques, notamment à l'occasion du festival lausannois BDFIL;
- politique du livre: mise en œuvre de la politique municipale en matière de politique du livre et de la lecture, par le soutien à l'édition, aux auteurs, aux libraires et l'organisation de manifestations publiques.

Acteur social et culturel à part entière, le Service bibliothèques et archives de la Ville de Lausanne répond à plusieurs missions conformes à la législation:

- une mission d'information et de conservation;
- une mission sociale;
- une mission culturelle;
- une mission de formation;
- une mission pour un imaginaire vivant, soit la «Lecture-plaisir», «loisirs» ou «divertissement» illustrant l'importance de l'imaginaire comme élément d'épanouissement personnel.

Effectif du personnel

Plan des postes

Unité administrative	31 décembre 2021		31 décembre 2022	
	ept alloués	ept affectés	ept alloués	ept affectés
Bibliothèque Chauderon	-	-	16.68	15.98
Bibliothèque Jeunesse	-	-	5.10	5.10
Centre BD de la Ville	1.30	0.80	0.50	0.50
Direction et stratégie	-	-	7.10	7.10
Expertise métier et support	-	-	8.10	8.10

Les Archives de la Ville	7.25	7.25	4.35	4.35
Les Bibliothèques de la Ville	43.47	42.58	-	-
Sites de quartier	-	-	11.10	10.90
Total service	52.02	50.63	52.93	52.03

Variation en ept alloués

Unité administrative	du 31 décembre 2021 au 31 décembre 2022
Total service	0.91

Personnel fixe (sans apprenti·e·s ni aspirant·e·s)

Unité administrative	31 décembre 2021		31 décembre 2022	
	nb	ept	nb	ept
Bibliothèque Chauderon	-	-	24	15.98
Bibliothèque Jeunesse	-	-	7	5.10
Centre BD de la Ville	1	0.80	1	0.50
Direction et stratégie	-	-	8	7.10
Expertise métier et support	-	-	12	8.10
Les Archives de la Ville	10	7.25	6	4.35
Les Bibliothèques de la Ville	62	42.58	-	-
Sites de quartier	-	-	18	10.90
Total service	73	50.63	76	52.03

Note: les ept ont été volontairement arrondis à 2 décimales

Apprenties et apprentis

Unité administrative	31 décembre 2021	31 décembre 2022
	nb	nb
Les Archives de la ville	1	-
Les Bibliothèques de la Ville	2	-
Bibliothèque Chauderon	-	1
Bibliothèque Jeunesse	-	1
Sites de quartier	-	2
Total service	3	4

Mouvements du personnel, mobilité (sans apprenti·e·s ni aspirant·e·s)

Nombre de mouvement(s)	mouvements 2022	
	fin(s) d'emploi	embauche(s)
Nombre de transfert(s)	sortant(s)	entrant(s)
	-	-
Total service	8	12

Motifs des fins d'emploi (sans apprenti·e·s ni aspirant·e·s)

Art.8 (résiliation nom. prov.)	-
Convention de départ	1
Décès	-
Démission	5
Départ à la retraite	1
Fin de contrat	-
Licenciement juste motif ordinaire	-
Licenciement suppression poste	-
Licenciement fin droit trait. 2 mois	-
Licenciement fin droit trait. 24 mois	-
Licenciement juste motif immédiat	-
Licenciement invalidité totale	1
Total service	8

Auxiliaires

	31 décembre 2021		31 décembre 2022	
	nombre de contrats	ept	nombre de contrats	ept
Auxiliaires payé·e·s à l'heure	21	1.96	23	1.96
Auxiliaires mensualisé·e·s	3	0.90	4	1.13
Auxiliaires payé·e·s au forfait	11	*	5	*
Total service	35	2.86	32	3.09

* information indéterminée car à la tâche

Evènements marquants

De manière générale, dans tous les sites, les lectrices et lecteurs se sont approprié la bibliothèque, par petites communautés liées par des activités récurrentes, témoignant ainsi de la grande importance du rôle social des bibliothèques (3^e lieu de vie). Forte de ce constat, l'équipe des bibliothécaires a procédé à un réaménagement de l'espace d'accueil, a développé les outils de communication en FALC («facile à lire et à comprendre», dans le projet de l'inclusivité universelle), a créé des capsules vidéos pour faciliter la compréhension des abonnées et abonnés sur l'utilisation du site BAVL, a finalisé le processus d'inscription pour les habitantes et habitants de Lausanne sans papier. Les interactions sont devenues d'autant plus précieuses pour le public, très reconnaissant, dans une période d'incertitudes.

Fréquentation et prêts

Dès mars 2022, la fin des mesures sanitaires et spécialement la fin de l'obligation de présenter le certificat COVID ont permis aux bibliothèques de retrouver massivement leur public.

Qui emprunte où?

Lieu d'inscription:	Lieu de prêt						
	BJ	BUS	CH	CY	EB	MT	SZ
Bibliothèque jeunesse (BJ)	149528	3075	16921	7499	10144	17594	18334
Bibliobus (BUS)	780	4185	662	1039	831	498	2062
Chauderon (CH)	57885	4022	230714	13465	15569	33929	40827
Chailly (CY)	2119	291	1387	24700	235	373	5360
Entre-Bois (EB)	4793	333	6317	539	31483	695	4435
Montriond (MT)	12344	605	13638	1734	1400	75961	5178
Numérique (NUM)	-	-	45	-	-	124	-
Sallaz (SZ)	7800	506	9266	4986	1984	2249	68924
Total	235249	13017	278955	53962	61646	131423	145120

Les valeurs grisées sont celles supérieures à la moyenne de la localisation concernée.

Nouvelles abonnées et abonnés:

- 4'266 nouveaux inscrits (3'342 en 2021) en hausse de 924 unités; à noter que le réseau des bibliothèques et bibliobus compte désormais 20'930 comptes actifs;
- Chauderon reste un lieu privilégié pour les inscriptions (46.72%) suivi de la BJ (22.6%) et de SZ (11.65%). A noter que les inscriptions ont progressé massivement dans tous les sites suite à la fin du certificat Covid en février 2022; la vie a repris lentement son cours;
- 31.67% des nouveaux inscrits sont des jeunes de moins de 14 ans;
- les inscriptions des enfants se font davantage entre 5 et 9 ans (14.7%) qu'entre 0 et 4 ans (9%);
- les nouvelles inscriptions des jeunes adultes représentent toujours une part importante (25.7% pour les 15-29 ans). La part des 30-50 ans représente 32.4% des inscriptions;
- 60% des nouveaux inscrits sont des femmes;

- 67.54% des nouveaux inscrits habitent à Lausanne;
- 58.37% des nouveaux inscrits sont suisses, suivis par les français (13.10%).

Collections:

- les BVL possèdent 223'762 documents hors e-books et périodiques sur Press-Reader, soit 1.52 documents par habitant (Lausanne-Ville). Cela satisfait les recommandations bibliothéconomiques (1.5–2 documents par habitant);
- les BVL mettent également à disposition:
 - 8'678 livres électroniques et livres audio (e-bibliomedia)
 - 7'415 titres de revues électroniques via Press-Reader
- les livres imprimés représentent 81.14% des collections (libre accès et réserve hors presse électronique et e-books). La réserve représente 9.7% des collections;
- le public des sites a un nombre moyen de document par personne plus élevé dans les sites qu'à Chauderon ou BJ.

	Actifs	Nombre de documents	Documents/actif
Bibliothèque jeunesse (BJ)	3927	40424	10.29
Bibliobus (BUS)	192	4702	24.49
Chauderon (CH)	10837	72864	6.72
Chailly (CY)	447	8611	19.26
Entre-Bois (EB)	1131	22618	20.00
Montriond (MT)	2282	27444	12.03
Sallaz (SZ)	2114	26335	12.46
Total	20930	202998	9.70

- chaque actif (20'930 personnes) a donc en moyenne de 9.7 documents à sa disposition;
- en excluant la réserve, le taux de renouvellement est de 13.12% pour l'ensemble des collections hors périodiques. La recommandation CLP suggère 10–20%, la DLL en France 7%;
- le nombre de prêts + prolongations moyen des actifs pour 2022 est de 47.35 prêts;
- la part des documents potentiellement usés ou sous-utilisés est relativement faible (7.5%) et témoigne de la bonne santé des collections.

Périodiques

Le renforcement de Press-Reader à chaque inscription et si possible lors des renouvellements d'abonnement a marqué 2022. Quelques chiffres:

- 2'626 utilisateurs uniques sur l'année, soit une augmentation de 71% par rapport à l'année précédente;
- une augmentation du nombre de numéros (119'738, + 33%) et d'articles (2'872'133, + 40%) consultés.

Atelier de reliure

De nombreuses prestations sont fournies par l'atelier de reliure, qui, entre autres, renforce, répare, cote et étiquette tous les ouvrages des bibliothèques. De nombreux travaux de menuiserie, manutention et autres «bricolages» permettent d'améliorer l'accueil au public des différents sites du service, ainsi que les locaux. En plus, l'atelier de reliure fournit des prestations externes au service, telles que:

- renforcement d'une vingtaine de documents (principalement des livres) pour l'Exposition Burki «L'art et la force du dessin de presse»;
- prestations de reliures spécifiques pour un mandataire lausannois, qui grâce à ce travail, a pu répondre à un appel d'offres pour l'obtention d'un mandat.

Politique du livre

Prix des lecteurs de la Ville de Lausanne 2022

Pour sa 8^e édition, le Prix des lecteurs de la Ville de Lausanne 2022 inaugure une nouvelle formule: le vote pour désigner le livre lauréat sera le fait non plus d'un jury populaire mais de l'ensemble du public. Cette évolution vise à inciter un public plus important à s'emparer des livres sélectionnés par le Service BAVL et à valoriser les romans en lice de manière géographiquement et sociologiquement plus large.

Les 5 auteurs de la Sélection reçoivent une Bourse de CHF 5'000.-. La lauréate ou le lauréat reçoit une résidence d'écriture à la Fondation de Lavigny.

Le Prix des lecteurs de la Ville de Lausanne 2022 a été attribué en 2022 à Raluca Antonescu pour *Inflorescence*, paru à La Baconnière, lors d'une cérémonie au Casino de Montbenon retransmise par La Télé Vaud Fribourg.

Bourse à la création littéraire de la Ville de Lausanne 2022

L'écrivaine lausannoise Marie-Jeanne Urech remporte la Bourse à la création littéraire de la Ville de Lausanne 2022. Son projet, une fiction intitulée «Dans l'éblouissement des chiens», a remporté l'adhésion du jury par la qualité de son écriture ainsi que par la portée du sujet. La commission d'attribution de la Bourse à la création littéraire de la Ville de Lausanne 2022 était constituée de Béatrice Peyrani, présidente des éditions Plaisir de Lire, Cornélia de Preux, présidente de l'association Tulalu, Nadia Roch, cheffe du Service BAVL et Isabelle Falconnier, déléguée à la politique du livre. La Bourse à la création littéraire de la Ville de Lausanne 2022 est dotée d'un montant de CHF 15'000.-. Lausanne Région y est associée depuis 2019, permettant aux candidates et candidats d'être domiciliés dans l'une des 27 communes de Lausanne Région.

Soutien aux éditeurs, à la médiation littéraire et aux auteurs

Le soutien aux éditeurs, en particulier et à la scène du livre à Lausanne en général, se poursuit selon les objectifs de la politique du livre. Une centaine de projets de publication ou de médiation littéraire émanant d'éditeurs, de collectifs, associations, librairies, prix ou revues littéraires ont bénéficié d'un soutien financier (allant de CHF 300.- à 5000.-). Quatre maisons d'édition lausannoise sont au bénéfice d'une convention annuelle de soutien (pour des montants allant de CHF 5'000.- à 10'000.-) tripartite avec le canton de Vaud pour la période 2019–2021: Plaisir de Lire, Antipodes, uTopie, Art & Fiction. A noter que les demandes de soutien augmentent de manière régulière. Le budget à disposition ne permet ni de soutenir le fonctionnement structurel des maisons d'édition, et n'offre que des aides très subsidiaires, sans effet sur le long terme.

«Lire à Lausanne» au Forum de l'Hôtel de Ville

La manifestation Lire à Lausanne - opération de valorisation des maisons d'édition et des auteurs lausannois.es - s'est tenue du 23 au 27 août au Forum de l'Hôtel de Ville et au Théâtre Boulimie. Sa librairie éphémère, vitrine annuelle de l'édition lausannoise, a réuni (en collaboration avec la librairie Basta) plus de 25 labels d'édition de Lausanne dans tous les domaines. 30 auteurs lausannois ont dédicacé leur nouveauté. Une journée spéciale jeunesse a été mise en place pour valoriser les éditeurs, auteurs et illustrateurs dans le domaine. L'opération «1 livre acheté 1 livre offert» – l'ouvrage cadeau étant financé par la Ville – a été réitérée durant les quatre jours de Lire à Lausanne et a à nouveau connu un succès flamboyant. Initiée dans le cadre des mesures de soutien en 2020, cette action permet d'aider la branche tout en faisant découvrir la richesse des éditions lausannoises.

Un volet programmation s'est tenu tous les soirs au théâtre Boulimie et a permis de proposer au public des rencontres avec divers auteurs et éditeurs lausannois.

Les Dimanches du livre au Centre culturel des Terreaux

En collaboration avec le Centre culturel des Terreaux et Payot Librairie, des rencontres avec des auteurs d'essais ou de fiction, ainsi que des personnalités culturelles ayant publié un livre, sont proposées au public. Au programme de la saison 2022–2023: Pascal Bruckner, Ernst Zürcher, David Foerkinos, Hélène Becquelin.

Cycle Récit à La Maison du Récit

Des rencontres autour du récit et de l'écriture sont organisées et animées par la déléguée à la politique du livre en collaboration avec La Maison du Récit à Lausanne, dirigée par Katia Delay. Parmi les personnalités reçues en lien avec les thématique annuelle de la Maison du Récit: Stéphanie Pahud, Patrick Delarive, Stephen Vasey, Chantal Tauxe, Florian Schmid, Emmanuelle Ryser, Sonia Zoran, Katia Delay.

Coordination éditoriale interne

La déléguée à la politique du livre coordonne la création de contenus éditoriaux en lien avec les activités et ressources du Service BAVL, que ce soit en termes de communication d'actualités ou de valorisation de compétences, services ou documents. En collaboration avec la chargée de communication du service, les articles (portraits, interviews, reportages) écrits sont publiés sur la page dédiée lausanne.ch/lire puis relayés par la newsletter mensuelle Lire à Lausanne. Le taux de retour est positif.

Prix du Polar romand 2022

Le Prix du polar romand 2022 - organisé par la politique du livre de la Ville – a récompensé l'écrivain Alain Bagnoud pour «De la part du vengeur occulte», paru chez BSN Press à Lausanne. Les deux autres finalistes étaient Marie-Christine Horn pour «Dans l'étang de feu et de soufre» et Catherine Rolland avec «Les Inexistants». Le Prix du polar romand 2022 a été remis en pré-ouverture du Livre sur les Quais à Morges.

Communication, médiation culturelle

Communication 2022

La grande nouveauté en termes de communication est la création de la newsletter du service, présentant 5 à 7 sujets par numéro. Aussi, sont parues:

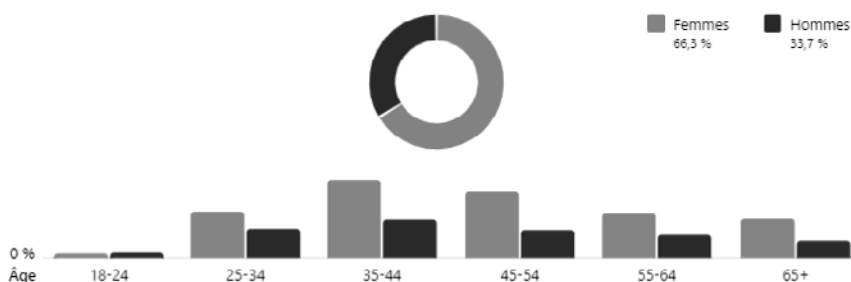
- 12 newsletters «Lire à Lausanne»;
- 5 newsletters «Prix des lecteurs de la Ville de Lausanne»;
- 2 newsletters «Prix du Polar romand».

Le premier envoi a touché quelques 32'775 usagères et usagers. En moyenne, on a pu constater environ 50% d'ouvertures, ce qui représente un très bon taux. Le fait d'avoir un public fidèle à nos animations explique également ce joli score. La difficulté est de tenir sur la durée: l'attrait de sujets spécifiques porteurs en lien avec nos activités dans toutes les unités du service et la politique du livre est un moteur, soit un élément à développer.

Statistiques Facebook «Lire à Lausanne 2022»

	2021	2022	Évolution
Nombre d'abonnés au 31 décembre	3385	3658	8%
Nombre de publications	391	349	-10%
Couverture de la page Facebook (Le nombre de personnes qui ont vu l'un des contenus de la page)	178958	104516	-41%
Visites sur la page Facebook	6550	4925	-24%

Démographie



Une augmentation du nombre d'abonnées et abonnés est à observer, même si les visites sur la page et le nombre de publications ont diminué. Le Service se trouve dans une phase de fidélisation; il est difficile de croître continuellement, surtout que l'accent en 2022 a été mis sur la création et les contenus des newsletters, ces derniers étant ensuite partagés sur le compte Facebook «Lire à Lausanne». Le nombre de personnes abonnées en augmentation permet de conclure que le contenu qualitatif est pertinent. Le ratio lectrices et lecteurs est un reflet du public BAVL de ce réseau social, tout comme les tranches d'âges touchées (les 35-44 et 45-54 en priorité). A signaler que la tranche d'âge des 25-34 ans est autant impactée que les 55-64 ans.

Autre nouveauté: 4 programmes culturels ont été édités; en effet, les publications trimestrielles (et non plus semestrielles) permettent une plus grande agilité durant l'année. Ces dernières (plus de 300 événements par an) ont été insérées dans l'agenda en ligne de la Ville de Lausanne. De nombreux visuels ont été réalisés aussi bien à l'interne du service qu'à l'externe. La promotion et la diffusion des activités BAVL ont été intensifiées via les sites internet, les posts Facebook, les mailings, une nouvelle newsletter, les différents médias et GeneralMedia. D'autre part, le bureau de la communication a assuré le relais de nos animations pour bénéficier d'une meilleure couverture à travers les canaux de la Ville (Journal communal, réseaux sociaux, etc.).

En termes de communication, de nombreux projets ont été soutenus tels que:

- la politique du livre (prix des lecteurs, prix du Polar romand, fin des résidences littéraires numérique);
- la création des informations pratiques des bibliothèques en langage simplifié et celle du programme culturel en facile à lire sur notre site internet (inclusivité universelle);
- la réalisation de l'exposition sur les documents d'archives de 1922, accompagnée de son livret, lors de la journée «portes ouvertes» aux Archives de la Ville de Lausanne.

Médiation culturelle

Le nombre d'animations a beaucoup augmenté par rapport à 2021 passant de 194 à 318 rendez-vous: la sortie du Covid est un facteur, ainsi que la programmation exceptionnelle en lien avec l'année de transition BDFIL.

2'600 personnes ont assisté aux différentes animations.

En dehors du programme culturel, de nouvelles actions «hors-les-murs» et collaborations ont rencontré un vif succès, telles que:

- empruntez un musée: une collaboration des bibliothèques, des musées communaux et du Service de la culture, permettant d'offrir aux personnes munies d'une carte de bibliothèque 42 contremarques par mois, convertibles en billets gratuits pour les musées;
- empruntez un concert: en partenariat avec l'Orchestre de Chambre de Lausanne, les bibliothèques proposent des billets pour un concert gratuit à leurs abonnées et abonnés munis d'une carte de bibliothèque;
- le budget participatif (pour la troisième année consécutive): action permettant de communiquer et valoriser le budget participatif auprès des publics;
- des lectures mensuelles dans les maisons de quartiers et Centres socio-culturels (Pontaise, Bourdonnette, Prélaz-Valency), touchant des familles, accueillant entre 6 et 40 enfants par séance;
- des lectures dans les piscines, ainsi que des lectures par la bibliothèque de Montriond au Jardin botanique en juin et juillet, sans oublier les boîtes à livres dans les piscines enrichies par les collections des BVL;
- des terrasses aménagées tout l'été (juin-septembre) devant les bibliothèques de Chauderon, Entrebois et Montriond avec des transats, des poufs, tables, etc. tout en offrant une boisson rafraîchissante;

— les bibliothèques, dans le cadre du programme de la Ville relatif à la cellule Ukraine et de l'accueil des réfugiées et des réfugiés, ont mis en œuvres deux actions: des lectures mensuelles «1001 histoires en ukrainien» pour les familles avec des enfants de 0–6 ans, animées par l'Institut Suisse Jeunesse et Média (ISJM), ainsi que des rencontres proposées par l'association Together intitulées «Voyage culturel en Ukraine» destinées à présenter la culture ukrainienne. A noter que 68 Ukrainiennes et Ukrainiens se sont inscrits dans nos bibliothèques.

Le réseau des six bibliothèques, plus le bibliobus, ont accueilli:

- 256 classes de l'école publique principalement, des élèves de primaire et des enfantines, ainsi que des APEMS. Ce chiffre comprend également quelques écoles privées et spécialisées;
- 133 accueils de groupes (clubs de lectures, associations, fondations, etc.).

Fait marquant: le nombre d'accueils de classes et de groupes a augmenté dans tous les sites, accueillant pour chaque visite entre 10 et 25 participant.es. A noter que le site d'Entrebois a connu un essor de 83%, en passant de 64 personnes en 2021 à 360 en 2022.

Archives de la Ville de Lausanne

Evènements marquants

Dans le prolongement de la réorganisation du travail au sein des Archives, la conduite de toute l'équipe a été confiée à l'archiviste adjointe. Celle-ci s'est impliquée avec la cheffe de service et deux autres collaborateurs dans un projet pilote initié par le service d'organisation et d'informatique (SOI) au sujet de l'architecture du système d'information de la Ville. Ce travail qui leur a permis de décrire leurs processus, capacités et prestations, doit notamment permettre de simplifier le système d'information des Archives.

Au cœur de cet objectif, la migration des données de l'actuel logiciel de publication des inventaires (Cindoc) a démarré avec, en sus, la survenue d'une nouvelle contrainte, celle de l'abandon de la solution Mipade par son fournisseur. D'entente avec le SOI et compte tenu des ressources à disposition, les Archives ont fait le choix d'utiliser leur nouvel outil de description des archives (Atom) comme plateforme de mise en ligne de copie de leurs documents, que ce soit sous forme de séries documentaires ou de pièces isolées. Elles ont réussi à basculer et à accroître leur offre en la matière sur leur nouvelle plateforme qu'elles ont baptisée «Vidy» et qui verra progressivement le nombre d'inventaires existants et nouveaux s'accroître au fur et à mesure de l'avancement du vaste travail de migration de leurs données.

Programme de gouvernance documentaire

Les Archives et le SOI ont collaboré à la réalisation d'un projet test pour la mise en œuvre d'un trio applicatif entre l'outil de gestion des référentiels de gestion des dossiers d'activité, ArchiClass (acquis par la Ville en 2021), un outil de gestion de revues des dossiers conçu par les Archives d'Etat de Neuchâtel et en cours de développement par une entreprise, ArchiRef, et deux applications utilisées par le SOI pour la gestion de tous leurs projets, Orchestra et Sharepoint. Ce projet a permis de démontrer que le trio fonctionne techniquement mais qu'il est coûteux à mettre en œuvre et ne pourrait l'être que de manière très sélective sur des solutions métier essentielles à la Ville et pour lesquelles la gestion du cycle de vie des dossiers ne pourrait pas se faire autrement.

L'archiviste adjointe a poursuivi ces échanges avec plusieurs services pour répondre à leurs besoins de soutien. Elle a notamment collaboré avec le Corps de police et le Service de l'économie pour le recrutement de spécialistes en gestion documentaire à travers l'élaboration d'une description de poste. Elle a appuyé le spécialiste recruté en tant qu'auxiliaire par le Corps de police pour réaliser sa feuille de route sous la forme d'un état des lieux, de recommandations et d'un référentiel de gestion des dossiers d'activité du service. Elle a également collaboré avec la direction du Service BAVL et le Le Service du personnel pour l'élaboration d'une description de

poste pour le futur Records Manager ou «Responsable pour la gouvernance documentaire de la Ville», dont l'engagement est prévu en avril 2023.

Elle a enfin poursuivi sa participation à un GT des Archives cantonales vaudoises (ACV) à destination des communes vaudoises pour élaborer un référentiel de conservation type.

Animations, valorisation, expositions et recherches

Programme culturel du service 2022:

- participation des Archives à la célébration du centenaire de l'Association des archivistes suisses sous le slogan «Archives pour tous», dont une journée portes-ouvertes le 11 juin qui a vu une centaine de personnes fréquenter ses lieux pour découvrir une exposition sur le thème de «Lausanne 1922», des présentations des prestations, un concert-projection et une lecture d'albums à l'attention du jeune public;
- conférence «Edward Gibbon: les lumières à Lausanne» en collaboration avec l'Université de Lausanne;
- conférence «L'éclairage public à Lausanne»;
- animations scolaires dans le cadre du programme des activités culturelles proposé aux écoles par la Direction de l'enfance, de la jeunesse et des quartiers: animation pour produire un inventaire d'archives portant sur des papiers d'identité du 19^e siècle avec 10 classes de 11S (161 élèves)
 - l'animation a fait l'objet d'un rendu sous forme d'un timelapse réalisé à l'interne pour valoriser cette médiation;
- passeport vacances: atelier de généalogie avec quatre écoliers;
- contenus pour la Newsletter du service: tour de France, 1^{er} août, lieux de loisirs, sujets de Noël;
- recherches documentaires, reproductions et mise à disposition de documents notamment pour le projet de féminisation des noms de rue à Lausanne et les publications «Lausanne – Ville sportive» et «Pionnières. Comment les femmes sont devenues pasteures».

Restauration et numérisation

- 3 registres ont été restaurés, ainsi que 35 parchemins qui ont fait l'objet d'une numérisation;
- la numérisation de documents originaux tout support confondu a nécessité 5'096 prises de vue (2021: 6'568), dont 3'621 pour les plans de la police des constructions (2021: 3'660). De plus, la rétro-numérisation de microfilms a engendré la production de 92'423 images (2021: 36'143);
- la collection numérique s'est vue enrichie de 97'519 éléments, soit un total de 2'713'561 images;
- la collaboration avec l'Institution de Lavigny pour la numérisation du Bulletin du Conseil communal s'est poursuivie.

Archives historiques (versements et inventaires)

- 45 versements (2021: 48) ont été effectués dont 13 de l'administration communale (2021: 11). Le versement des archives historiques du Centre pour adolescents de Valmont (CPA) suite à son transfert au Canton au 1^{er} octobre 2021, a été organisé en collaboration avec la Maison des Jeunes (MDJ);
- les archives privées comptent désormais 816 fonds de provenances différentes (2021: 803). Huit inventaires ont été réalisés, dont les archives des éditions 1997 et 2000 de l'Association Lausanne Jardins Urbains (P312) et les archives personnelles de la députée et conseillère nationale Françoise Pitteloud (P679);
- la base de données des actes notariés passés par la Ville compte 2'107 références (2021: 2'073), soit 34 conventions traitées;
- grâce à des soutiens financiers externes (Archives cantonales vaudoise, Association vaudoise des archivistes, fondation UBS), la révision de l'inventaire du fonds Poncer menée par un spécialiste en paléographie s'est

intensifiée: 324 documents ont été analysés; 800 documents ont été traités depuis 2016, soit près de 27% de l'ensemble du fonds.

Consultation

- 740 personnes (2021: 748), dont 718 nouvelles et nouveaux inscrits ont eu recours aux Archives;
- 1'164 prestations fournies (2021: 1'216), dont 144 demandées par l'administration communale (2021: 168).

Archives audiovisuelles

En ligne (Web TV)

- fréquentation en hausse avec 17'125 utilisatrices et utilisateurs, 20'831 sessions et 37'534 pages vues (2021: 11'439 utilisatrices et utilisateurs, 16'092 sessions et 40'094 pages vues);
- 11'295 documents ont été téléchargés sur la web tv (2021: 10'041) dont 10'749 sont disponibles au public (2021: 9'521), soit un accroissement de 1'228 vidéos (2021: 1'153).

Vidéos, films, sons, audio

- les nouvelles vidéos représentent 1'546 documents, 12.1 téraoctets (To), 583 heures (2021: 1'729 documents, 15.5 To, 773 heures);
- concernant les films, les nouveaux documents argentiques représentent 79 documents, 2.97 To, environ 15 heures 32 minutes (2021: 25 documents, 1.2 To, env. 10 h. 15 min.).

Rétroactif

Les documents ci-dessous ont été numérisés et téléchargés sur la web tv.

- principalement des émissions de la TVRL et de TV Bourdo-net, soit 799 vidéos, 336 heures env. (2021: 824 vidéos, 501 h.);
- 232 documents en Normal8, S8 et 16 mm, totalisant 43 heures 3 minutes environ (2021: 167 films, 29 h. 20 min.), traitement motivé en grande partie par la diffusion d'extraits pour les émissions «Retour vers le passé» et «Les archives de Retour vers le passé», attestant de la poursuite de l'excellente collaboration avec La Télé;
- 437 documents sonores, soit environ 488 heures (2021: 92 documents, env. 122 h.)

Sauvegarde des données sur bandes LTO

- passage des sauvegardes sur bandes LTO6 à LTO8;
- deux jeux de bandes LTO8 ont été générés durant l'année 2022, soit env. 20 To (2021: 13 bandes LTO6, 28.12 To).

Bibliothèque et documentation

- Catalogage et indexation
 - nombre d'ouvrages catalogués dans Renouvaud: 125 (2021: 202);
 - 2'823 articles de presse concernant Lausanne et la société lausannoise et publiés en 2021, ont été importés dans la base de données Argus (2021: env. 3'000); la base «Argus» compte à ce jour 38'324 notices et la base «Documentation» 48'675 notices;
 - pas de travail significatif sur la base de données du Bulletin du Conseil communal en 2022; les différents objets traités lors des séances du Conseil communal sont indexés individuellement et disponibles en texte intégral jusqu'à la séance du 6 septembre 2016.
- Prêt externe: prêts entre bibliothèques: 10 (2021: 5)
- Acquisitions: 31 Achats (2021: 84), 43 dons (2021: 36), 2 tris d'archives (2021: 8), soit 76 entrées au total.

De manière générale, la baisse relative dans l'accroissement et le traitement des collections s'explique par la forte implication du bibliothécaire-documentaliste dans le projet de mise en œuvre de la nouvelle plateforme Vidy.

Centre bd de la Ville de Lausanne

Evènements marquants

L'année 2022 fut une année de transition pour les directions du Centre BD et du festival BDFIL, qui toutes deux ont vu la nomination de nouvelles responsables.

Au Centre BD, cette année a permis d'amorcer une profonde réflexion sur les besoins essentiels à la gestion de cette collection patrimoniale unique. Ainsi, un nouveau cahier des charges pour la conservation du patrimoine a été mis en place et le recrutement réalisé.

Les missions de collecte, conservation, accessibilité et de valorisation ont été assurées sous la gestion ad-interim de Boris Brückler, documentaliste et Nadia Roch, cheffe du service.

Valorisation

- cinq donations ont été réceptionnées et intégrées à la collection.
Principalement des éditions absentes de notre catalogue ainsi qu'une collection de dessins et de planches originales ayant appartenu au journaliste Robert Netz malheureusement décédé en 2020;
- achats conformes à la politique de collection ont permis d'enrichir le catalogue de 2719 nouvelles notices;
- deux mises à disposition numériques, ainsi qu'une dizaine de consultations des collections;
- comme chaque année, une exposition dans le cadre du festival BDFIL a été organisée dans toutes les bibliothèques de la Ville, bibliobus inclus et le CBD a participé à l'organisation du concours de dessins;
- un article a été rédigé dans la newsletter de fin d'année présentant un numéro de périodique «Bernadette» de 1946, issu de la collection Gheballi et faisant écho aux célébrations de Noël;
- trois visites du CBD ont permis de mettre en valeur les objets patrimoniaux, dont une dédiée à la Journée oser tous les métiers (JOM) accueillant une dizaine d'enfants;
- participation à la réflexion concernant l'avenir de la Maison Gaudard;
- rencontre avec les maisons d'édition suisses pour imaginer des collaborations futures, mettant en lien la production contemporaine avec les archives patrimoniales.

Soutien au domaine de la BD

Le Centre BD a mis en place cette année un soutien à la création du 9^e art à Lausanne. Un appel à projets a permis à sept maisons d'édition lausannoises de voir 17 projets soutenus financièrement.

Service de l'urbanisme (URB)

Principales missions du service

Mise en œuvre des compétences communales découlant de la loi cantonale sur l'aménagement du territoire et les constructions (LATC), de la loi sur la protection du patrimoine culturel immobilier (LPrPCI), et de la loi fédérale sur la protection de l'environnement, dans le but de:

- planifier le territoire communal en établissant des outils d'urbanisme et d'aménagement du territoire (études urbaines, plan directeur, schémas directeurs, plans d'affectation);
- coordonner le développement communal avec celui des communes voisines, en représentant la Ville dans les structures de gouvernance et études du projet d'agglomération Lausanne-Morges;
- assurer la protection du patrimoine;
- contrôler la conformité des projets de construction aux bases légales et outils précités jusqu'aux permis d'habiter ou d'utiliser et aux dispositions réglementaires de salubrité et d'hygiène de l'habitat.

Effectif du personnel

Plan des postes

Unité administrative	31 décembre 2021		31 décembre 2022	
	ept alloués	ept affectés	ept alloués	ept affectés
Administration (Urbanisme)	4.20	4.20	4.20	4.20
Office Permis Construire	22.70	19.40	21.80	21.00
Patrimoine (Urbanisme)	2.50	2.30	2.70	2.60
Projets-urbains	6.80	6.60	6.80	4.80
PTSO	7.40	6.10	8.10	7.00
Total service	43.60	38.60	43.60	39.60

Variation en ept alloués

Unité administrative	du 31 décembre 2021 au 31 décembre 2022
Total service	0.00

Personnel fixe (sans apprenti·e·s ni aspirant·e·s)

Unité administrative	31 décembre 2021		31 décembre 2022	
	nb	ept	nb	ept
Administration (Urbanisme)	5	4.20	5	4.20
Office Permis Construire	22	19.40	24	21.00
Patrimoine (Urbanisme)	3	2.30	4	2.60
Projets-urbains	8	6.60	6	4.80
PTSO	7	6.10	8	7.00
Total service	45	38.60	47	39.60

Apprenties et apprentis

Unité administrative	31 décembre 2021	31 décembre 2022
	nb	nb
Administration (Urbanisme)	1	1
PTSO	1	1
Total service	2	2

Mouvements du personnel, mobilité (sans apprenti·e·s ni aspirant·e·s)

Nombre de mouvement(s)	mouvements 2022	
	fin(s) d'emploi	embauche(s)
	8	7
Nombre de transfert(s)	sortant(s)	entrant(s)
	–	3
Total service	8	10

Motifs des fins d'emploi (sans apprenti·e·s ni aspirant·e·s)

Art.8 (résiliation nom. prov.)	-
Convention de départ	1
Décès	-
Démission	5
Départ à la retraite	2
Fin de contrat	-
Licenciement juste motif ordinaire	-
Licenciement suppression poste	-
Licenciement fin droit trait. 2 mois	-
Licenciement fin droit trait. 24 mois	-
Licenciement juste motif immédiat	-
Licenciement invalidité totale	-
Total service	8

Auxiliaires

	31 décembre 2021		31 décembre 2022	
	nombre de contrats	ept	nombre de contrats	ept
Auxiliaires payé·e·s à l'heure	3	0.02	6	0.04
Auxiliaires mensualisé·e·s	3	1.12	3	0.68
Auxiliaires payé·e·s au forfait	2	*	-	*
Total service	8	1.14	9	0.72

* information indéterminée car à la tâche

Evènements marquants

Dans la continuité de la restructuration de son organisation amorcée en 2020, le Service de l'urbanisme a mis en place au 1^{er} janvier 2022 le nouvel Office des permis de construire, qui réunit désormais dans une même unité les compétences dédiées à l'analyse et la délivrance des permis de construire, des permis d'habiter et d'utiliser. La création de ce nouvel office vise à optimiser le processus de traitement des permis de construire; elle découle des recommandations de la Cour des comptes, ainsi que des démarches menées avec l'Unité d'amélioration des prestations et d'innovation (UAPI). Début 2022, la Cour des comptes a estimé que l'ensemble des recommandations formulées dans son rapport d'audit ont été mises en œuvre et qu'un suivi n'est plus nécessaire.

L'adoption du Plan directeur communal fin 2022 par le Conseil communal a conclu un travail de longue haleine pour le service, qui définit les lignes directrices du développement futur de la Commune. Il se concrétise par la révision du Plan général d'affectation pour les territoires forains et urbains, qui se poursuit, ainsi que par la planification d'une quarantaine de projets urbains d'envergure diverse.

Le service a également poursuivi les études pour le réaménagement des places de la Riponne et du Tunnel, et œuvré pour améliorer la reconnaissance et la protection du patrimoine lausannois (révision du recensement architectural avec le Canton, diverses actions en faveur de la culture du bâti, etc.).

Principales activités 2022**Planification du territoire communal et coordinations intercommunales****Plan directeur communal (PDCom)**

Le PDCom fixe les lignes directrices d'aménagement du territoire communal pour les 15 prochaines années. Les intentions exprimées dans le PDCom forment le socle de la révision en

cours du Plan général d'affectation (PGA) – futur Plan d'affectation communal (PACom). Le PDCom «Lausanne 2030» a été adopté en fin 2022 par le Conseil communal.

Plan d'affectation communal (PACom) – révision du Plan général d'affectation (PGA)

Le PACom est un document opposable aux tiers, qui fixe l'affectation, la constructibilité et l'utilisation du sol sur le territoire communal. Sa révision a été initiée en 2017 et ce projet de grande ampleur, qui va redéfinir le cadre urbanistique de la ville, mobilise fortement le service.

Afin de tenir compte des spécificités du territoire communal, la révision est séparée en plusieurs démarches distinctes:

- une procédure portant sur les territoires forains, dont la zone à bâtir doit être redimensionnée. Le nouveau projet de plan a été transmis au Canton pour examen préalable à l'automne 2022;
- une procédure de modification partielle des dispositions communes du PGA (MPGA), afin de bénéficier d'un outil transitoire ajusté au contexte actuel d'urgence climatique et permettant de traiter plus efficacement les demandes de permis pour les aspects de préservation du patrimoine bâti et naturel, en attendant la mise en vigueur des futures règles détaillées par quartier. Le projet de MPGA a également été transmis au Canton pour examen préalable à l'automne 2022;
- une révision des règles urbanistiques pour le territoire urbain via plusieurs PACom de quartier, élaborés par étapes selon des périmètres déterminés par une analyse fine des enjeux et de l'urgence de traitement de ces derniers. Le diagnostic et les scénarii d'urbanisation ont été réalisés pour les trois premiers secteurs prioritaires.

Plans d'affectation sur territoire communal

Le nombre de procédures LATC en cours s'élevait à 38 à fin 2022, dont 35 plans d'affectation. A relever:

- l'ouverture par la Municipalité de deux nouvelles procédures de plan (les PA «BCV Chauderon» et «Piscine de Montchoisi»);
- l'envoi pour examen préalable de la MPGA et du PACom pour les territoires forains;
- l'abandon du PA «Route de Berne – La Villa ronde».

Projets liés au projet Métamorphose

En collaboration étroite avec le BDM, le service fournit les prestations-métiers pour la planification des projets suivants:

- l'écoquartier des Plaines-du-Loup, avec les PA des étapes 2 et 3: suite à l'image directrice finalisée par le service, l'avant-projet de l'étape 2 a été élaboré en 2022;
- l'écoquartier des Prés-de-Vidy, avec les PA «Les jardins de Vidy» et «Vidy la Romaine»: la faisabilité de l'image directrice étant réalisée, l'avant-projet de ces deux plans a été élaboré en 2022.

Projets liés à Pôle Gare (PG) et Léman 2030

Le service a secondé la cellule PG dans ses missions relatives au développement de la gare et ses alentours, notamment dans le suivi du projet de la Place de la Gare. Parallèlement, le service est en charge du suivi de l'élaboration du PA «La Rasude». Après diverses vérifications et études techniques en 2022, le projet sera déposé auprès des services cantonaux début 2023 pour l'examen préalable.

Plans d'affectation sur des communes voisines

Un plan d'affectation portant sur des propriétés communales sises sur des communes voisines est en cours sur le site de Malley-Gazomètre (Prilly et Renens).

Projet d'agglomération Lausanne-Morges (PALM)

En déléguant une ou un représentant permanent, responsable du Schéma directeur du Centre Lausanne (SDCL), le Service participe directement à la direction technique du PALM, sous

pilotage du Canton. Il assure le suivi et la coordination des études de planifications menées à l'échelle du PALM:

- le suivi et le monitoring des mesures des PALM 2007, PALM 2012 (PALM de 2^e génération) et PALM 2016 (PALM de 3^e génération), dont la réalisation est en cours ou planifiée;
- l'élaboration du PALM 2025 (PALM de 5^e génération).

Schéma directeur Centre Lausanne (SDCL)

Le Service assure le pilotage du SDCL pour les communes de Lausanne et d'Epalinges. Cette structure veille aux collaborations intercommunales et permet de défendre les intérêts des deux communes concernées dans les structures du PALM.

Schéma directeur du Nord lausannois (SDNL)

Le service assure le suivi et la coordination des études élaborées dans le cadre de ce schéma, qui portent en particulier sur:

- la planification du secteur de Vernand: l'élaboration d'un Plan d'affectation cantonal piloté par les services cantonaux et le SDNL est en cours;
- la mise en œuvre du concept du Parc d'agglomération de la Blécherette: l'étude a permis de proposer une vision directrice intercommunale, validée par la Municipalité en 2022.

Projet de réaménagement des places de la Riponne et du Tunnel

Le Service poursuit son rôle pilote dans le projet de réaménagement des places de la Riponne et du Tunnel. Sur la base de l'image directrice issue du concours d'idées, des analyses de faisabilité se poursuivent pour stabiliser les éléments cadres du projet (notamment la redéfinition d'un front bâti à l'Ouest de la Place de la Riponne). Parallèlement, la stratégie pour les étapes ultérieures du réaménagement de ces deux places a été précisée.

Dans les autres secteurs de la ville, le Service participe ponctuellement aux projets d'espaces publics liés à des planifications en cours et pilotés par les autres services communaux – en particulier dans le cadre des «PUM» (Pôles d'urbanité majeurs).

Protection du patrimoine

En application de l'article 73 du règlement du plan général d'affectation (PGA), l'unité protection du patrimoine a traité près de 800 dossiers d'ampleur variable, concernant des travaux sur des bâtiments figurant au recensement, sur des ensembles ou encore des jardins historiques. Elle a ainsi assuré l'accompagnement des architectes, gérantes et gérants ou propriétaires dans leurs projets de transformation. Pour ce faire, elle a pu s'appuyer sur la nouvelle loi sur la protection du patrimoine culturel immobilier (LPrPCI) et sur son règlement d'application, entrés en vigueur le 18 mai 2022.

La conservation de la substance des bâtiments de valeur patrimoniale nécessite souvent l'élaboration de solutions sur mesure avec les partenaires concernés.

L'année 2022 a été marquée principalement par:

- la poursuite du processus de révision du recensement architectural, piloté par le Canton: 11 secteurs ont été révisés. Il s'agit dans cette 1^{re} étape de révision de secteurs sensibles, fortement touchés par la mutation du bâti. A noter que la révision accroît le nombre de bâtiments figurant au recensement, en particulier avec des notes *3* et *4*, de compétence de l'unité patrimoine;
- la poursuite du travail spécifique à la conservation du patrimoine dans le PACom;
- l'attribution du label «Café historique de Lausanne» à 44 établissements et la parution de l'ouvrage sur les cafés historiques. Les visites guidées proposées lors du vernissage ont attiré plus de 120 personnes;

- l'organisation d'une Fête des cafés historiques en collaboration avec Lausanne à Table, prévoyant des dégustations dans trois établissements labellisés. Environ 90 personnes y ont pris part, dont une quarantaine ont également suivi des visites guidées;
- l'organisation pour Lausanne des Journées européennes du patrimoine, sur le thème national «temps libre»: visite des cafés historiques, avec la participation de plus de 160 personnes;
- enfin, l'unité dédiée à la protection du patrimoine a été réorganisée à la suite du départ à la retraite de la déléguée à la protection du patrimoine; une organisation plus transversale a été mise en place, placée sous la responsabilité de deux co-déléguées.

Autorisations de construire

Le nouvel Office des permis de construire (OPC) a été mis en place au début 2022, après le regroupement du Bureau des permis de construire et de la section Analyse et inspections des constructions (AIC), issue du Service d'architecture. Ce regroupement a fait évoluer les missions et compétences du Service de l'urbanisme; depuis lors, le Service de l'urbanisme gère l'ensemble des étapes qui concernent les permis de construire (de la demande de renseignement à la délivrance des permis d'utiliser ou d'habiter), amenant davantage de cohérence pour les usagères et usagers.

Les missions de l'OPC consistent principalement à faire observer les prescriptions légales et réglementaires, ainsi que les plans, en matière d'aménagement du territoire et de construction. L'OPC assure la gestion des demandes de permis de construire et les renseignements au public et aux professionnelles et professionnels de la branche concernant les droits à bâtir (articles 103 et suivants de la LATC). Par ailleurs, l'OPC analyse désormais aussi les projets sous l'angle de l'esthétique et de l'intégration (art. 69 PGA et 86 LATC), la sécurité des bâtiments et ses abords (art. 24 RLATC), ainsi que la suppression des barrières architecturales (article 36 RLATC). Enfin, il gère le suivi d'exécution des travaux et la délivrance des permis d'habiter et d'utiliser (articles 124 et suivants de la LATC).

Le nombre de projets déposés par les constructeurs potentiels demeure important, qu'il s'agisse de demandes d'autorisation ou d'annonces de travaux non soumis à autorisation mais nécessitant tout de même un traitement administratif (1'007 en 2022, contre 983 en 2021). Le nombre d'annonces de travaux est croissant, la Municipalité ayant décidé mi-2021 d'appliquer plus largement l'art. 68a RLATC (travaux non soumis à autorisation), afin de simplifier les procédures.

Le délai de traitement des dossiers complexes soumis a permis de construire (démolition/reconstruction avec oppositions) reste important. Ce délai s'explique en partie par les textes législatifs, toujours plus complexes, qui ne facilitent pas la préparation des dossiers de demande de permis de construire par les requérant-e-s professionnel-le-s ou non. La qualité lacunaire des dossiers reçus demeure un problème majeur, probablement dû à la méconnaissance des exigences réglementaires locales.

A ce propos, le Conseil d'Etat a modifié la teneur de l'article 73 RLATC. Depuis le 1^{er} juillet 2022, la procédure de transmission des demandes de permis de construire entre les communes et le Canton est entièrement dématérialisée. L'OPC constate que cette modification a facilité la transmission des dossiers mais engendré de la difficulté pour les mandataires à remettre des dossiers répondant à ces nouvelles exigences.

Les tableaux ci-après présentent une synthèse des dossiers traités en 2022:

Enquêtes publiques (ouvertes dans l'année) et oppositions/interventions

Années	2019	2020	2021	2022
Enquêtes publiques	256	248	328	316
Oppositions/Interventions	637	1067	1593	665

Permis de construire, permis de construire complémentaires et déterminations pour travaux dispensés d'autorisation

Années	2019	2020	2021	2022
Constructions nouvelles (villas, immeubles d'habitation, administratifs et commerciaux, garages enterrés)	31	42	44	25
Petites constructions (garages-boxes, couverts, pavillons, installations techniques, etc.)	72	43	32	66
Transformations	233	239	189	190
Aménagements extérieurs	54	54	80	69
Démolitions sans reconstruction	3	1	2	3
Permis de construire complémentaires	32	33	40	30
Déterminations pour travaux dispensés d'autorisation (rénovation, réfection, autres)	337	341	471	518
Total	762	753	858	901

Traitement des permis de construire: décisions d'octroi

On dénombre 366 décisions municipales sur des demandes d'octroi d'un permis de construire en 2022 (contre 445 en 2021), dont trois décisions négatives (9 en 2021). Pour les décisions positives, il s'est écoulé en moyenne 7.5 mois entre le dépôt de la demande et la décision d'octroi du permis.

Suivi de l'exécution des travaux

Après l'obtention d'une autorisation, les architectes inspectrices et inspecteurs coordonnent divers contrôles en cours de chantier. Le respect de l'ensemble des conditions et charges fixées dans le permis de construire aboutit à l'octroi d'un permis d'habiter ou d'utiliser en vertu de l'article 128 LATC.

Le nombre de phases de contrôle de chantiers réalisées a diminué. Par contre, le nombre de permis d'habiter/permis d'utiliser délivrés a augmenté, rattrapant ainsi les retards pris en 2020.

Années	2019	2020	2021	2022
Contrôle de chantiers réalisés	1956	1399	1738	1183
Permis d'habiter et d'utiliser délivrés	340	242	525	399

L'OPC participe également à la statistique trimestrielle de la construction (STC) par la mise à jour trimestrielle du Registre fédéral des bâtiments et des logements et à l'archivage des plans des projets de construction et de transformation. Ces plans sont à disposition pour consultation durant cinq ans auprès du service, avant d'être transmis aux Archives communales.

Suivi de l'hygiène et de la salubrité

Les activités et responsabilités de cette unité s'articulent autour du suivi des conditions d'hygiène et de salubrité (habitabilité des logements), aussi bien dans le domaine des constructions, des habitations que des commerces, en particulier, des établissements soumis à licence, des locaux publics et des lieux de réunion (manifestations).

En 2022, 538 requêtes ou plaintes (412 en 2021, 386 en 2020 et 536 en 2019) ont été traitées, la baisse notable du nombre d'examen de locaux commerciaux ainsi que de la création ou transformation d'établissements publics constatée pendant la crise sanitaire est désormais révolue.

Enquêtes publiques ne découlant pas de la LATC

17 enquêtes publiques pour des projets relevant d'entités fédérales ou cantonales (OFT, OFROU, DGMR, DGE, DGIP) ainsi que pour d'autres services communaux (CADA, MAP, EAU) ont été traitées.

Procédures juridiques liées à des permis de construire

Les collaboratrices et collaborateurs ont pris part, avec le premier conseiller juridique de la Municipalité ou les avocats mandatés, à l'instruction de 21 procédures de recours en matière de construction auprès de la Cour de droit administratif et public du Tribunal cantonal (9 en 2020) voire, dans certains cas, du Tribunal fédéral.

Maquettes et expositions

En 2022, l'atelier des maquettes a réalisé peu d'expositions à la demande d'autres services à l'exception du Service des parcs et domaines. La mise à jour de maquettes au 1/500^e a occupé la majorité du temps de ses collaborateurs pour des sites de projets (plans d'affectation: Sévelin, Manufacture, av. de Cour, Sébeillon, Belle-Fontaine, etc.). Une maquette d'étude au 1/200^e de la place Chauderon a également été réalisée.

Gestion de commissions spécifiques et collaborations diverses

Commission permanente de politique régionale (CPPR)

Dans son rôle de responsable des planifications liées au PALM et aux schémas directeurs, le service gère le secrétariat de la CPPR. Seule la participation d'une délégation de membres de la CPPR à l'assemblée plénière des commissions de politique régionale des communes du SDNL a eu lieu.

Collaborations Ville – Hautes Ecoles

En 2022, le service – associé au Département d'Ecologie & évolution de l'UNIL, l'Institut de Géographie et durabilité de l'UNIL et le SPADOM – a mis en œuvre le projet de recherche-action «MOBIUS» qui porte sur les liens entre projet urbain et biodiversité.

Le service a également soumis deux projets de recherche dans le cadre de l'appel à projet «Interact»: un projet sur l'histoire de l'urbanisme lausannois en collaboration avec la Section d'Histoire de l'art et le Service Bibliothèques et Archives (BAVL) et un projet sur les liens entre microclimat et développement urbain en collaboration avec l'Institut de Géographie et durabilité de l'UNIL, l'Unité Climat et l'Unité Environnement.

Par ailleurs, le service collabore régulièrement avec des Hautes Ecoles romandes, en mettant à disposition des étudiantes et étudiants des cas d'études sur le territoire lausannois et en les accompagnant comme expertes et experts dans leurs travaux académiques. Ces échanges sont des sources d'innovations et d'inspirations pour les projets en cours.

Contrôle des finances de la Ville de Lausanne (CFL)

Principales missions du service

Audit externe

Le CFL bénéficie de l'agrément en qualité d'expert-réviseur octroyé par l'Autorité fédérale de surveillance en matière de révision, ce qui lui confère le droit de procéder à des missions en tant qu'organe de révision

- révision des comptes annuels de la Ville de Lausanne, en application du règlement sur la comptabilité des communes, des directives de révision édictées par le Département des institutions et de la sécurité du Canton de Vaud, et de la recommandation d'audit suisse 60 (RA 60);
- contrôle restreint ou audit selon des procédures convenues de diverses sociétés anonymes, coopératives, fondations et associations subventionnées.

Audit interne et missions spéciales

Le CFL est membre de l'association suisse d'audit interne. Son champ d'investigation comprend l'ensemble des directions et services de l'Administration communale ainsi que les organismes qui leur sont rattachés, et les entités désignées dans la directive relative à l'octroi et au suivi des

subventions accordées par la Ville de Lausanne et dans la directive relative au suivi des participations de la Ville de Lausanne. Les divers types de mission sont:

- audit financier et de gestion;
- audit de gouvernance;
- audit de performance;
- audit de fraude;
- audit de conformité;
- missions spéciales.

Effectif du personnel

Plan des postes

Unité administrative	31 décembre 2021		31 décembre 2022	
	ept alloués	ept affectés	ept alloués	ept affectés
Audit – CFL	6.50	6.00	5.50	5.50
Direction & Secrétariat – CFL	2.00	2.00	2.00	2.00
Total service	8.50	8.00	7.50	7.50

Variation en ept alloués

Unité administrative	du 31 décembre 2021 au 31 décembre 2022
Total service	-1.00

Personnel fixe (sans apprenti·e·s ni aspirant·e·s)

Unité administrative	31 décembre 2021		31 décembre 2022	
	nb	ept	nb	ept
Audit – CFL	7	6.00	6	5.50
Direction & Secrétariat – CFL	2	2.00	2	2.00
Total service	9	8.00	8	7.50

Apprenties et apprentis

Unité administrative	31 décembre 2021	31 décembre 2022
	nb	nb
	–	–
Total service	0	0

Mouvements du personnel, mobilité (sans apprenti·e·s ni aspirant·e·s)

Nombre de mouvement(s)	mouvements 2022	
	fin(s) d'emploi	embauche(s)
	1	–
Nombre de transfert(s)	sortant(s)	entrant(s)
	–	–
Total service	1	0

Motifs des fins d'emploi (sans apprenti·e·s ni aspirant·e·s)

Art.8 (résiliation nom. prov.)	–
Convention de départ	–
Décès	–
Démission	–
Départ à la retraite	–

Fin de contrat	-
Licenciement juste motif ordinaire	-
Licenciement suppression poste	-
Licenciement fin droit trait. 2 mois	-
Licenciement fin droit trait. 24 mois	-
Licenciement juste motif immédiat	-
Licenciement invalidité totale	1
Total service	1

Auxiliaires

	31 décembre 2021		31 décembre 2022	
	nombre de contrats	ept	nombre de contrats	ept
Auxiliaires payé·e·s à l'heure	-	-	-	-
Auxiliaires mensualisé·e·s	-	-	-	-
Auxiliaires payé·e·s au forfait	-	*	-	*
Total service	0	0.00	0	0.00

* information indéterminée car à la tâche

Evènements marquants

Hormis quelques semaines de travail à distance dictées par la situation sanitaire en janvier 2022, les mandats ont pu se dérouler normalement et le CFL a été en mesure d'émettre les deux rapports relatifs à l'audit annuel des comptes communaux dans les délais légaux. Le plan annuel d'audit interne a entièrement été mis en œuvre, à l'exception de trois missions qui ont été reportées en 2023 pour des raisons indépendantes de la volonté du CFL.

Un collaborateur (0.5 EPT) a quitté l'effectif au 28 février 2022 des suites d'une longue maladie.

Principales activités 2022

Le CFL a délivré en 2022:

- deux rapports relatifs à l'audit annuel des comptes communaux (opinion d'audit et rapport détaillé);
- huit rapports en tant qu'organe de révision (contrôle restreint ou procédures convenues);
- 15 rapports d'audit interne.

La totalité des temps affectés sur ces diverses missions par les membres du CFL s'élève à 11'317 heures (contre 10'720 heures en 2021), le restant des heures travaillées étant réparti entre la formation et les projets internes d'amélioration de la qualité du service.

